



L'écho du Haut Soultzbach

INFORMATIONS
MUNICIPALES



n°13 | HIVER 2024



Sommaire

3 ÉDITORIAL
4-8 MUNICIPALITÉ
9-14 ENVIRONNEMENT
15-17 CULTURE
18-29 ASSOCIATIONS
30-31 SPORTS
32-36 EN BREF
37-41 ÉTAT CIVIL
42-43 BOÎTE À IMAGES



l'écho du Haut Soultzbach

№13

Directeurs de la publication :

Franck DUDT, Christophe BELTZUNG, Maires

Conception graphique et impression :



Rédaction et photos :

Bénédicte BAUDOIN, Bernard SCHMELTZ, Anne-Catherine REITZER, Anne KIPPELEN, Michel SETIF, Dominique RULOFS.

Commune du Haut Soultzbach

Tél : 03 89 82 52 10

mairie@le-haut-soultzbach.fr

www.le-haut-soultzbach.fr et sur 

Le Haut Soultzbach est sur

IntraMuros 



Dépôt Légal ISSN2742-6998

UN OPTIMISME RÉSOLU POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Alors que nous refermons une année 2024 marquée par des défis, mais aussi par des avancées concrètes pour notre commune, nous souhaitons partager avec vous le fruit du travail accompli et les projets à venir. Si le contexte économique, politique et financier national peut parfois être source de préoccupations, nous faisons le choix d'un optimisme résolu et d'une action continue pour bâtir, ensemble, un avenir prometteur pour notre commune nouvelle du Haut Soultzbach.

Cette année, nous avons franchi une étape importante de notre engagement municipal en sécurisant la traversée de notre commune grâce à l'installation de cinq écluses sur la route départementale, notamment aux sorties d'agglomération et à proximité de l'école de Soppe-le-Haut, un endroit particulièrement dangereux. Ce projet, nécessaire et attendu par les habitants, vise à réduire la vitesse et à garantir la sécurité des piétons et des usagers.

À Mortzwiller, la rue du Soultzbach a été entièrement réalisée, offrant aux riverains une voie modernisée et adaptée à leurs besoins. Ces projets, essentiels pour notre commune, ont été financés sans recourir à l'emprunt, grâce aux économies et aux réserves constituées au cours des années précédentes, ainsi qu'à l'obtention d'une subvention de la Communauté Européenne d'Alsace. Depuis le début de notre mandat, aucun emprunt n'a été contracté, nous permettant de poursuivre le désendettement de notre commune tout en investissant dans des infrastructures durables et sécurisées.

Un autre dossier d'importance concerne l'avenir du presbytère, un sujet complexe sur lequel nous travaillons étroitement avec le Conseil de Fabrique. Le projet de vente a été définitivement écarté. Nous nous orientons désormais vers un projet d'accueil pour les pèlerins du sentier de Compostelle. Nos adjoints, que nous tenons à remercier chaleureusement, s'impliquent fortement dans ce dossier. Notre objectif est de préserver ce lieu, essentiel pour le patrimoine communal, tout en lui redonnant une vocation utile et adaptée. Nous espérons pouvoir faire des annonces concrètes à ce sujet dès le début de l'année 2025.

Par ailleurs, un projet important pour les habitants concerne le périmètre des bâtiments de France autour de l'église Sainte-Marguerite. Nous travaillons avec l'État pour réduire considérablement ce périmètre dès 2025, ce qui pourrait alléger significativement les contraintes pour les riverains concernés. Ces démarches, bien que discrètes, témoignent de notre engagement à trouver des solutions concrètes et adaptées à vos attentes.

Nous sommes également heureux de constater la réouverture de l'épicerie du Haut Soultzbach,



soutenue par une subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach couvrant 50 % du loyer pendant un an. Ce soutien a permis à ce service de proximité essentiel de retrouver une place dans notre quotidien.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer les défis liés à la baisse des effectifs scolaires. Anticipant une éventuelle fermeture de classe, nous travaillons activement avec nos voisins et les autorités compétentes pour envisager un élargissement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ce projet est encore à l'étude et prendra du temps, mais l'essentiel est de ne pas subir les décisions de l'État et d'agir en amont. Le moment venu, si ce projet prend forme, les parents d'élèves seront bien évidemment associés aux discussions et aux décisions.

Enfin, nous tenons à remercier nos associations, bénévoles et habitants pour leur implication dans les nombreux événements qui ont animé notre commune tout au long de l'année. Ces moments de partage reflètent l'importance du lien social dans notre vie locale.

Alors que nous nous apprêtons à accueillir 2025, nous restons convaincus que c'est en travaillant ensemble, en valorisant les initiatives citoyennes et en restant unis face aux défis que nous continuerons à écrire l'histoire du Haut Soultzbach avec fierté et optimisme. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 5 janvier pour la cérémonie des vœux au foyer rural, un moment de partage et d'échange pour débiter cette nouvelle année sous le signe de l'espoir et de la convivialité.

Avec tous nos vœux pour de belles fêtes de fin d'année et une année 2025 pleine de santé, de sérénité et d'épanouissement,

Vos dévoués Maires,

Franck DUDT

Maire du Haut Soultzbach
Maire délégué
de Soppe-le-Haut

Christophe BELTZUNG

Maire délégué de Mortzwiller
Président de la Communauté
de communes de la Vallée
de la Doller et du Soultzbach

Les échos du Conseil Municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal, après examen des dossiers et délibération, a voté à l'unanimité une enveloppe de 1700 € en soutien aux associations locales.

La répartition est la suivante :

- Association des Parents du Vallon : 600 €
- Donneurs de Sang : 300 €
- Chorale Sainte-Cécile : 100 €
- Les Joyeux Schollabera : 100 €
- Groupement Actions Sociales (GAS) : 180 €
- Caritas Alsace : 170 €
- Souvenir Français : 50 €
- Club Vosgien Guewenheim : 100 €
- Club Vosgien Masevaux : 100 €

Le versement interviendra dans les jours suivants.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2023-2027 :

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) a présenté une convention visant à améliorer les services aux familles et à renforcer la coopération intercommunale. Le Conseil Municipal, après délibération, a approuvé à l'unanimité la démarche et autorisé M. le Maire à signer la convention.

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE :

Le Conseil Municipal a instauré une prime exceptionnelle destinée aux agents communaux, conformément au décret n°2023-1006. Cette prime, modulée selon les tranches de revenus, variera entre 300 € et 800 €.

Après délibération, la mesure a été adoptée à l'unanimité et les arrêtés correspondants seront signés pour une mise en application avant le 30 juin 2024.

PROGRAMME FORESTIER ET ONF :

M. Robert MANSUTTI, 4^e adjoint en charge de la forêt, a présenté les travaux prévus pour 2024 :

1 200 m³ de bois seront exploités dans les parcelles identifiées à Mortzwiller et Soppe-le-Haut.
Entretien des cloisonnements dans plusieurs parcelles, avec un coût estimé à **15 500 € HT**.

Le Conseil Municipal, après délibération, a voté à l'unanimité pour l'adoption de ce programme et approuvé l'état prévisionnel des coupes 2024.

AGRÉMENT DES PERMISSIONNAIRES DE CHASSE (2023-2034) :

Les candidatures des membres des associations de chasse locales ont été examinées.

Après consultation des organismes compétents et examen des dossiers, le Conseil Municipal a voté à

l'unanimité pour agréer les permissionnaires proposés. Les certificats seront établis par la mairie.

ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Le Conseil Municipal, après délibération, a voté à l'unanimité pour classer l'ensemble du territoire communal comme zone d'accélération des énergies renouvelables. Cette décision permet de faciliter l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux et privés.

GESTION DES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ :

Face aux nombreuses interruptions de courant signalées ces dernières années, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'interpeller Enedis pour exiger des mesures correctives :

- Organisation d'une réunion avec TEA et Enedis mi-janvier 2024.
- Proposition du Haut Soultzbach comme commune pilote pour tester des solutions innovantes, telles que l'enfouissement des lignes électriques.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Presbytère :

- M. Dominique RULOFS, 2^e adjoint, a présenté un projet de réaménagement du presbytère après une visite des lieux avec le Conseil de Fabrique, le CeA et l'association du Chemin de Compostelle. Des études sont en cours pour valoriser cet espace en l'intégrant aux itinéraires des pèlerins.

Bibliothèque :

- La commune a décidé de soutenir les librairies locales pour l'achat de nouveaux ouvrages. Un ordinateur de la mairie sera attribué à la bibliothèque pour faciliter les tâches administratives. Un partenariat avec l'Alcove (service intercommunal) est envisagé pour diversifier l'offre culturelle.

Décorations de Noël :

- M. le Maire a remercié les agents municipaux et bénévoles pour leur implication dans la mise en place des illuminations festives.

Site internet :

- Une refonte complète du site communal est en cours, pilotée par la commission communication.

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2024

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2023 :

M. Nicolas HIRTZ, Conseiller Municipal délégué, a présenté les résultats financiers de l'exercice 2023, détaillant les prévisions budgétaires et les réalisations.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire a quitté la séance pendant le débat et la validation du compte administratif. La présidence a été assurée par M. Christophe BELTZUNG, Maire délégué.

Après délibération, le compte administratif 2023 a été voté à l'unanimité par l'assemblée.

Le compte de gestion, jugé conforme et en adéquation avec les opérations financières de la commune, a également été approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 :

À la clôture de l'exercice 2023, les résultats ont été répartis comme suit :

Excédent de fonctionnement :	Déficit d'investissement :
156 310,35 €	-4 365,56 €

Après présentation, l'affectation des résultats a été validée à l'unanimité.

EFFECTIF SCOLAIRE 2024 POUR LE RPI DU VALLON DU SOULTZBACH :

Le Conseil a examiné les conséquences d'une baisse continue des effectifs scolaires (80 élèves pour 84 nécessaires au maintien des classes). Une fermeture de classe a été décidée par les autorités académiques, contrebalancée par l'ouverture d'une nouvelle section.

M. le Maire et M. Michel SÉTIF, Président du SIS, ont mené des actions auprès de la DASEN, avec le soutien de plusieurs élus locaux et associations. Une réflexion est en cours pour envisager l'avenir des regroupements pédagogiques et des infrastructures scolaires dans le Vallon.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ :

Un diagnostic réalisé par Enedis a révélé que 20 % des foyers de la commune sont mal alimentés. Lors d'une réunion en février 2024 avec Enedis et Territoire Énergie Alsace, des solutions ont été évoquées :

- Élaboration d'un programme d'élagage des arbres dangereux d'ici au 31 mai 2024.
- Renforcement de la surveillance des réseaux électriques.
- Un courrier d'information sera adressé aux propriétaires concernés pour garantir la sécurité de l'alimentation électrique.

TAXE INTÉRIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TICFE-C) :

Le Conseil a délibéré sur le transfert de la perception de la TICFE à Territoire Énergie Alsace, garantissant une redistribution équitable des fonds collectés auprès des communes membres, selon une clé de répartition basée sur les consommations.

Cette disposition a été approuvée à l'unanimité.

BILAN DES ACTIVITÉS DE LA BRIGADE VERTE 2023 :

Le poste de Guewenheim a rapporté une augmentation des interventions liées aux nuisances environnementales et animales, ainsi qu'un renforcement des actions de sensibilisation. Le Conseil a exprimé sa reconnaissance pour le travail réalisé.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Réserve citoyenne :

- Mise en place d'un dispositif pour inciter les habitants à s'engager dans les actions communales.

Agent technique :

- Un contrat aidé est en cours de finalisation pour renforcer les effectifs techniques.

Presbytère :

- Une réunion avec la Collectivité Européenne d'Alsace a permis d'avancer sur le projet de réhabilitation du site, avec des échanges sur des exemples similaires comme la Maison Jean-Jacques Henner à Bernwiller.

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2024

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 :

M. le Maire a présenté les bases prévisionnelles, les produits de référence, les allocations compensatrices, ainsi que les mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Les propositions suivantes ont été soumises au Conseil Municipal :

→ **Augmentation des taux de 2,5 %**, soit un ajustement inférieur à l'inflation constatée de 3,9 % en 2023.

→ **Fixation des taux comme suit :**

- Taxe d'habitation : **12,73 %**
- Taxe foncière bâtie : **24,27 %**
- Taxe foncière non bâtie : **52,86 %**

Après délibération, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour l'adoption de ces taux.

- Le produit fiscal attendu pour 2024 s'élève à 258 242 €, auxquels s'ajoutent des allocations compensatrices de 3 127 € et un coefficient correcteur de 44 672 €, pour un total de 280 422 €.

EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

M. Nicolas HIRTZ, conseiller municipal délégué, a présenté le budget primitif 2024, préparé avec l'appui de la commission des finances.

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes : 87 665,09 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 347 865,32 €

Points clés du budget :

→ **Fonctionnement :**

- Contribution du SIS en baisse malgré une hausse de la charge pompiers de 4 €/habitant.
- Frais bancaires prévus pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie en raison de la simultanéité de deux chantiers importants.

→ **Investissement :**

- Études pour la réhabilitation du presbytère.
- Travaux de voirie (rue du Soultzbach).
- Mise en place d'écluses avec communication aux riverains.
- Remplacement du système de chauffage de la mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour adopter ce budget.

CHASSE – LOT 3 : INFORMATIONS ET AGRÉMENT DES PERMISSIONNAIRES :

M. le Maire a informé le Conseil de la désignation du comité de direction de l'Association de Chasse de Mortzwiller, présidée par M. Alain GEOFFROY.

Les permissionnaires sont agréés après examen de leurs références cynégétiques.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour valider les candidatures, et les certificats correspondants seront établis.

SUBVENTION À L'ASSOCIATION FLORE ET LOISIRS :

M. Dominique RULOFS, 2^e adjoint, a présenté les travaux réalisés par la section « Histoire et patrimoine » de l'association, incluant la reproduction de documents d'archives datant de 1862 et la préparation d'un circuit avec panneaux explicatifs.

En reconnaissance de ce travail, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 63 €.

ACHAT DE TERRAIN À SOPPE-LE-HAUT – SECTION 314 ZC – PARCELLE 168 :

Une parcelle de 53,23 ares appartenant aux consorts Albert WIOLAND a été proposée à la commune pour un prix de 5 000 €. Cette acquisition vise à renforcer le patrimoine forestier communal.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour :

- Acquérir la parcelle.
- Mandater un notaire pour formaliser l'acte d'achat.
- Autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer les documents nécessaires.

ADHÉSION À L'ASSISTANCE MUTUALISÉE PAR TEA :

M. le Maire a exposé les avantages de cette mission proposée par Territoire Énergie Alsace (TEA) pour améliorer la maîtrise des réseaux et équipements télécom sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour adhérer à cette mission, impliquant une contribution de 40 % la première année et 20 % les années suivantes, basée sur les montants récupérés.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Achat groupé de fleurs :

- Une communication sera diffusée sur les réseaux sociaux pour inciter les habitants à participer.

Rénovation des oratoires :

- Remerciements adressés à MM. Emilio MORELLI DI POPOLO et Marceau VILLMIN pour leurs efforts

dans la restauration des oratoires communaux.

Plan de Développement Autour du monument historique :

- Une étude confiée à la DRAC est en préparation, avec une prise en charge des frais à hauteur de 5 à 6 K€ pour la commune. Une mise à jour du PLUi est prévue pour intégrer ce projet.

Écoles :

- Suite à la fermeture d'une classe sur le RPI du Vallon du Soultzbach, un accord a été trouvé pour l'ouverture d'une section. Des réflexions sont en cours avec les maires des communes voisines pour éviter les fermetures futures et maintenir un enseignement de qualité.

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2024

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ AU 1^{ER} JUILLET 2024 :

Le Conseil Municipal a débattu du transfert automatique de la compétence de la police de publicité à la Communauté de Communes des Vallées de la Doller et du Soultzbach, tel que prévu par la loi Climat & Résilience du 22 août 2021.

M. le Maire a exposé les enjeux, soulignant que la Communauté de Communes ne dispose pas des moyens nécessaires pour exercer cette compétence.

Après délibération, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour s'opposer à ce transfert et a demandé au Président de la Communauté de Communes de renoncer à l'exercice de cette compétence. Une délibération sera affichée en mairie pendant un mois et transmise à la Communauté de Communes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 :

Le Conseil a pris connaissance des directives de l'INSEE concernant la campagne de recensement qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

Nomination du coordonnateur communal :

- Mme Anne-Catherine MACK REITZER a été désignée pour superviser cette opération.

Agents recenseurs :

- Deux agents seront recrutés et formés.

Communication :

- Un article explicatif sera inclus dans le prochain bulletin communal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité cette organisation.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

Rue du Soultzbach :

M. Christophe BELTZUNG, Maire délégué de Mortzwiller, a confirmé l'achèvement des travaux dans les délais prévus. Une réunion préalable avec les riverains et l'entreprise J.M.F. a permis d'apporter des ajustements sur les pentes d'écoulement des eaux et les relevés topographiques.

- Largeur de la chaussée : 4 mètres.
- Largeur des trottoirs : 2 mètres.
- Plus-value : 2 400 € pour la réfection de regards et bordures.

L'aide de la Collectivité Européenne d'Alsace sera sollicitée pour ce chantier, qui a reçu des retours positifs.

Aménagements de sécurité – Pose d'écluses :

Cinq écluses sont en cours d'installation par l'entreprise Créativ-TP, sous la supervision du bureau d'études LMS :

- Entrée Ouest Mortzwiller.
- Sortie Est Mortzwiller.
- Centre Soppe-le-Haut (croisement rue Bellevue).
- Centre Soppe-le-Haut (secteur 2).
- Entrée Est Soppe-le-Haut.

Des retours positifs des riverains ont été enregistrés, signalant une réduction de la vitesse et des nuisances sonores. Les derniers panneaux de signalisation et marquages seront installés prochainement.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Ligne de trésorerie :

M. le Maire a contracté une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel avec un plafond de 120 000 €, destinée à couvrir les besoins financiers liés aux chantiers en cours.

- Durée : Jusqu'au 30 juin 2025.
- Taux : EURIBOR 3 mois + 0,60 %.

Organisation pédagogique rentrée 2024-2025 :

M. Michel SÉTIF, Président du SIS, a confirmé que l'organisation des classes à Mortzwiller et Soppe-le-Haut restera inchangée (deux niveaux par classe). La section bilingue de Soppe-le-Bas alternera un jour sur deux.

Voirie :

Le radar pédagogique à l'entrée de Mortzwiller sera déplacé suite à l'installation d'une écluse. Des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h seront ajoutés entre Mortzwiller et Soppe-le-Haut.

Agent technique :

Le contrat aidé de l'agent communal étant arrivé à échéance, une solution temporaire avec un paysagiste est envisagée pour assurer la tonte, le désherbage et la taille des haies.

Église Sainte-Marguerite :

Des infiltrations d'eau sur la façade ouest du clocher ont été signalées. Un devis pour la réfection de l'enduit et de l'étanchéité est en cours. L'architecte des Bâtiments de France sera consulté avant le début des travaux.

Épicerie du Haut Soultzbach :

Une nouvelle épicerie a ouvert ses portes le 15 juin, offrant un service du mardi au dimanche matin. Cette initiative répond aux besoins des habitants et renforce le commerce local.

Bal tricolore du 13 juillet :

L'association du Foyer Rural, l'Association des Parents du Vallon du Soultzbach et d'autres partenaires organisent un bal tricolore à partir de 19h, avec animations

musicales, buvette, restauration et un feu d'artifice à 23h. Un flyer sera distribué aux habitants.

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :

M. Henri STASCHE a présenté le rapport, mettant en évidence plusieurs points :

- Non-conformité des sacs jaunes : 19 % des collectes ne respectent pas les consignes de tri, entraînant l'incinération de l'ensemble des contenus non conformes au centre de Bourgogne. Une sensibilisation renforcée sera publiée dans le bulletin communal pour améliorer le tri.
- Problèmes de facturation : Des retards ont été signalés en raison d'une erreur administrative entre le SGC de Guebwiller et la Communauté de Communes.

Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le rapport annuel.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 :

La campagne de recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025, avec un objectif de maximiser les réponses dématérialisées.

Agents recenseurs désignés :

- Mme Denise RUTHMANN pour Mortzwiller.
- Mme Geneviève STASCHE pour Soppe-le-Haut.

Un article explicatif est publié dans le présent bulletin communal. Le Conseil a approuvé l'organisation à l'unanimité.

AVENIR DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DANS LE VALLON DU SOULTZBACH :

La baisse des effectifs scolaires demeure préoccupante.

- Grâce à une intervention auprès du DASEN, la fermeture d'une classe bilingue à la rentrée 2024 a pu être évitée.
- Extension du RPI envisagée : Guewenheim pourrait rejoindre le regroupement pédagogique pour stabiliser les effectifs.
- Lettre commune : Une lettre sera envoyée au DASEN, cosignée par Soppe-le-Bas, Guewenheim et Le Haut Soultzbach, pour demander un moratoire de deux ans sur les fermetures de classes.

Le Conseil souligne également l'importance d'améliorer le transport scolaire et d'élargir l'accès à l'enseignement bilingue.

TRAVAUX À L'ÉGLISE :

Des infiltrations d'eau ont été constatées entre le clocher et la toiture.

- Travaux urgents : Réparation de la noue et de l'enduit (devis : 4 850 € HT).
- Travaux à moyen terme : Crépi à la chaux imposé par les Bâtiments de France, estimé entre 40 000 et 50 000 €.

Un permis de construire sera déposé, et l'entreprise Jean FRICKER interviendra pour les travaux d'urgence. Une déclaration de sinistre sera adressée à l'assurance.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ 2024 :

Les élus ont débattu des retours concernant les installations de sécurité :

Plainte de M. Fernando LUONGO :

M. LUONGO, résident du 62C Grand'Rue, a demandé l'installation d'une écluse supplémentaire à proximité de sa propriété, en raison de vitesses excessives des véhicules.

La CeA sera consultée pour évaluer la faisabilité technique de cet ajout.

Une majorité des élus estime que les dispositifs en place suffisent.

Problème à Mortzwiller :

Une écluse mal orientée près de l'étang sera examinée par le maître d'œuvre.

Signalisation horizontale :

Les marquages au sol nécessitent une révision, qui sera réalisée après les travaux de réfection de la chaussée prévus pour 2025.

Radars pédagogiques :

Bien que déplacés, ils ne suffisent pas à réduire la vitesse dans certaines zones. Des contrôles par la Gendarmerie seront demandés.

Décisions du Conseil :

- Transformation des « Cédez-le-passage » en « Stop » à proximité de la propriété de M. LUONGO et au

croisement de la rue de Belfort et de la Grand'Rue.
- Aucune nouvelle écluse ne sera installée.

DIVERS ET COMMUNICATIONS :

Passages piétons :

Mme Karine BISCHOFF a signalé l'absence de bateaux sur les passages piétons à Mortzwiller, compliquant l'accès pour les poussettes.

Vergers du Soultzbach :

Une convention avec l'association sera signée pour la plantation d'arbres fruitiers.

Déchetterie mobile :

Son emplacement sera déplacé rue de Guewenheim à Soppe-le-Haut pour une meilleure sécurité.

Presbytère :

Une estimation des travaux s'élève à 500 000 €. Les élus souhaitent approfondir leur réflexion avant de lancer une étude.

Plaque commémorative :

Une épitaphe sera posée sur la tombe de François FLORENT pour honorer sa mémoire.

Fête des seniors :

Programmée pour le 8 décembre 2024.

**L'ensemble des procès-verbaux complets
sont disponibles sur le site internet
de la Commune :**

WWW.LE-HAUT-SOULTZBACH.FR

Les enfants de la classe CP / CE1 / CE2 de Mortzwiller accompagnés de leur enseignante sont venus installer dans l'entrée de la mairie une frise chronologique de leur fabrication.

En effet, ils s'apprêtaient à partir en voyage scolaire à Guédelon (Yonne) sur le chantier de construction expérimental d'un château fort, débuté en 1997, selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge...

A l'école de Mortzwiller, le carnaval 2024 avait pour thème l'histoire pour imprégner nos petits écoliers plus encore dans ce beau projet.



Journée Citoyenne 2024

Merci aux Bénévoles de la Journée Citoyenne du Haut Soultzbach !

Un immense MERCI à nos 70 bénévoles dévoués qui ont participé à la Journée Citoyenne ! Grâce à votre engagement, notre cadre de vie s'est considérablement amélioré.

Voici quelques-unes des nombreuses actions réalisées :

- Débroussaillage
- Peinture décorative
- Installation des panneaux électoraux
- Désherbage des espaces verts
- Mise en place de barrières sur les chemins ruraux
- Réparations diverses
- Peinture des passages piétons
- Préparation d'un repas délicieux

Votre investissement et votre enthousiasme sont remarquables. Ensemble, nous avons démontré que l'union fait la force et que notre communauté peut réaliser de belles choses. Encore une fois, merci à tous les bénévoles pour votre énergie, votre sourire et votre détermination. Vous avez fait de cette journée un véritable succès.



Un grand **MERCI**
et **BRAVO**
à toutes et à tous.

Concours de Fleurissement 2024



Le jury fleurissement a fait son tour de la commune pour évaluer le travail des jardiniers !

Place maintenant à la classification !

La municipalité félicite tous les bénévoles qui s'investissent quotidiennement dans ce fleurissement pour le plus grand plaisir des riverains et des touristes de passage.



Les Lauréats Du Concours de Fleurissement 2024

3 Fleurs



Classification par notification

Marie Anne et Daniel COLLIGNON
Gilberte DANGEL et Armand SCHERMESSER

Rosine COLLIGNON
Rose-Marie et René FRICKER

Jocelyne et Richard SCHMITT
Rose-Marie et René FRICKER

2 Fleurs



Classification par ordre alphabétique

Yolande et Patrick EGENDER
Marie Thérèse et Bernard EGLY

Liliane et Jean-Jacques MEYER
Cécile et Jean Marc NOVIOT
Claudine et Michel PIERROT

Noémie STEVENS et Etienne LEY
Cindy et Thierry VAUT

1 Fleur



Classification par ordre alphabétique

Agnès et Guillaume DE FANIS
Marie Andrée et Pierre MORANDI
Catherine et Nicolas HIRTZ

Magali PLONKA et Loïc BERNARD
Denise THEILLER et Raymond RINGEISEN
Fernand SCHMITT
Annelise SILBERMANN

Nathalie SOLARI et Pierre BLENY
Andrée TOUSSAINT
Germaine et Marceau VILMIN

Association des **Arboriculteurs**

Taille dans le verger à Soppe-le-Haut



Un grand merci à l'Association des Arboriculteurs de la Vallée de la Doller et Environs, impliquée tout au long de l'année à promouvoir et entretenir le patrimoine arboré.

Les moniteurs ont capté l'auditoire en démontrant l'intérêt de la taille et la maîtrise de développement de l'arbre pour obtenir une production de qualité.

Pour information la taille des arbres fruitiers à noyaux est idéale en fin du mois de février et le début du mois de mars.



A vos sécateurs !

Commande groupée de fleurs

Cette année la distribution des commandes groupées de fleurs aux habitants a été effectuée sur le site des déchets verts à Soppe-le-Haut (route de Guewenheim) par l'équipe municipale.



Merci à ceux qui s'engagent pour mener à bien cette opération !

Le coin de l'entomologiste

Le Frelon asiatique* et le Frelon européen**



Le Frelon asiatique
(ouvrière)



Le Frelon européen
(reine)

Le Frelon asiatique est arrivé en France en 2004 (dans le Lot-et-Garonne, avec des poteries importées de Chine). Il a depuis envahi toute la France et progresse dans les pays limitrophes (voir la carte de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) :

<https://frelonasiatique.mnhn.fr/>).

C'est un prédateur redoutable de l'Abeille domestique, mais il chasse également d'autres insectes et araignées, prélève viande ou chair de poissons si l'occasion se présente, pour en nourrir ses larves. Il boit aussi le jus des fruits mûrs à l'automne.



Un autre Frelon européen



Le Frelon asiatique
vu de dessous

Taille de la reine :

Frelon asiatique :
jusqu'à 32 mm

Frelon européen :
jusqu'à 35 mm

La piqûre d'un Frelon asiatique n'est pas plus douloureuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille, mais elle est aussi grave pour les personnes allergiques.

Ces frelons ne sont pas agressifs, sauf s'ils sont dérangés ou si leur nid est menacé.

Ci-contre à droite :

Frelons asiatiques à Soppe-le-Haut, et nid perché à 15 m de haut (dans la Drôme).



© Ces deux photos : Nathalie SAILLEY

Pour en savoir plus :

<https://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte/>

ou <https://agriculture.gouv.fr/le-frelon-asiatique-quelle-reglementation>

Erratum : dans l'écho du Haut Soultzbach N°12 Hiver 2023

Sous cette photo il fallait lire : **le Soufré**



A droite : Le Souci

Le Souci :

papillon migrateur, sa chenille hiverne sous les cieux plus cléments du pourtour méditerranéen. Elle se nourrit sur les Fabacées : Luzerne, Trèfle...



Le Soufré : son oeuf,



sa chenille,



sa chrysalide.

* *Vespa velutina nigrithorax*, ** *Vespa crabro*.

© Photos Nathalie SAILLEY et Bernard SCHMELTZ

Le coin de l'entomologiste (suite)

Deux papillons remarquables au verger communal

Le Sphinx Tête-de-mort. Déjà présent en 2022, ce papillon s'est à nouveau développé au verger communal cette année. La chenille, capturée le 27 juillet 2024, s'est enterrée le jour même (dans la bouteille plastique mise à sa disposition) ; le papillon a émergé un peu plus d'un mois plus tard, le 2 septembre. Il s'est envolé après 23 heures.



La chenille s'est aménagé une fragile logette sous terre (consolidée par des fils de soie), de la taille d'un œuf de poule.



L'Azuré des Nerpruns



Femelle en train de pondre sur un bourgeon à fleur de Cornouiller sanguin.



Femelle butinant les fleurs d'Origan.



Les chenilles se développent sur les Nerpruns, le Cornouiller sanguin, le Lierre grimpant etc. Le papillon vit en deux générations, de fin mars à fin juin, puis de juillet à fin septembre, voire octobre.

Inventaire floristique au verger communal

Un inventaire floristique (non exhaustif) a été réalisé au verger communal le 30 mai 2024 par Edmond Hérold, de la Société Botanique d'Alsace. Cinquante-neuf plantes y ont été recensées, mais d'autres, non encore développées ou non fleuries à cette date, y sont présentes.

Ci-dessous quelques photos de plantes, avec leurs noms vernaculaires et leurs utilisations actuelles ou passées.



Le Cornouiller mâle appelé aussi bois de fer (fleur et fruits ci-dessus), produit pollen et nectar, et ses fruits sont comestibles. Son bois sert à faire des manches d'outils, et servait jadis à faire des pièces mécaniques etc.



Le Lotier corniculé ou sabot de Marie, produit nectar et pollen ; plante hôte de nombreuses chenilles.



L'Origan, ou Marjolaine sauvage, plante nectarifère, médicinale et aromatique.



La Reine des prés, au parfum subtil dû au précurseur de l'aspirine qu'elle contient, aux vertus médicinales.

© Photos : Bernard SCHMELTZ

Dix-huit espèces des plantes recensées sont comestibles, et sont à retrouver sur le site « Cuisine sauvage » <https://cuisinesauvage.org> D'autre part, quinze espèces relevées ont des vertus médicinales : voir par exemple l'ouvrage « **En bonne santé avec les plantes des Vosges et d'ailleurs** » de Christian et Élisabeth Busser – La Nuée Bleue, 2009 : 160 p.

La liste des plantes recensées est disponible en mairie du Haut Soultzbach.

Bernard SCHMELTZ

Association forestière de la vallée de la Doller, de la Thur et environs

2024, année pluvieuse, année heureuse !

Après 5 années de coups durs pour la forêt, 2024 s'est révélée être une période de répit nécessaire pour nos massifs. En quelques chiffres, à l'échelle nationale ce printemps a été le plus arrosé depuis 2008 et le 4^{ème} printemps le plus pluvieux depuis l'enregistrement des données météo, avec une pluviométrie 2 fois plus importante que la normale (Source : Météo France).

Après une période estivale qui aura enregistré une légère baisse du débit des cours d'eau, cet automne repart à la hausse ; on enregistre de 150 à 250mm de précipitations sur les reliefs vosgiens du Haut Rhin pour le seul mois de septembre (Source : Aprona). Le cumul de précipitation du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2024 est largement supérieur à la moyenne et cela s'est bien senti en forêt, avec un taux de réussite des plantations significativement supérieur à celui de ces dernières années, ainsi qu'un répit pour la plupart des essences, comme par exemple l'épicéa, pour qui les scolytes ont été sensiblement freinés cette année.

Toutefois la dynamique du changement climatique est bien là ; car si la pluviométrie a été excédentaire c'est aussi le cas des températures. Malgré une impression de fraîcheur et un ensoleillement à la traîne, la température moyenne mensuelle de janvier à octobre a été supérieure à la normale.

Hormis une absence de stress hydrique, on peut donc se demander quelles sont les implications de ces éléments pour le milieu forestier et la sylviculture ?

Les massifs forestiers sont un élément important du cycle de l'eau : ils jouent à la fois le rôle de filtre lors de l'infiltration de l'eau de pluie, ils stabilisent les pentes, et permettent également à une partie de l'eau de pluie de repartir dans l'atmosphère en s'évaporant. Dans cet équilibre, la gestion sylvicole prend tout son sens ; en effet, le travail du sylviculteur permettra notamment de définir et d'orienter l'intensité des prélèvements de bois en forêt et ainsi

de favoriser l'accès à la ressource en eau pour chaque tige tout en maintenant une ambiance forestière qui gardera ombre et fraîcheur. De plus, les pratiques sylvicoles actuelles tendent vers un mélange des essences, ce qui facilite également la pénétration de l'eau et permet la pérennisation des massifs forestiers en améliorant leur résilience.

Mais ce travail qui incombe aux propriétaires et sylviculteurs ne rend pas seulement service à la forêt. En effet, il s'inscrit dans une logique de multifonctionnalité des massifs, dont l'objectif est à la fois économique, écologique et sociétale. Ainsi, si le propriétaire est le seul à porter la responsabilité de sa ou ses parcelle(s), les bénéficiaires d'une gestion sylvicole durable seront nombreux : biodiversité favorisée, maintien de la qualité de la ressource en eau, paysage préservé ; autant de gains pour lesquels, il faut le rappeler, le propriétaire ne touche aucune contrepartie.

Si les conditions météo de ces 3 premiers trimestres ont été très mauvaises pour l'évacuation des bois récoltés du fait de l'engorgement des pistes et chemins, elles apportent en revanche un bol d'air bienvenu au renouvellement des peuplements, qui représente également une responsabilité et une charge pour les propriétaires. En effet, la régénération des massifs forestiers, déjà mise à mal par les aléas climatiques, est également lourdement impactée par les dégâts de gibier dont les populations sont trop importantes. S'ajoute à ce bilan la question du choix des essences à employer dans les reboisements,



puisque aucune certitude n'existe quant au climat à venir, et de ce fait vis-à-vis de l'adaptation des plants à la météo des années 2050 ou 2070. Fort heureusement, des aides existent aujourd'hui et permettent de réduire sensiblement les coûts des reboisements ou des garnies pour les propriétaires, leur apportant un soutien non négligeable pour se lancer dans le pari de la forêt de demain.

Pour le bénéfice de chacun il ne reste donc qu'à espérer de belles journées pluvieuses, gage d'une forêt en bonne santé et qui continuera à rendre de si nombreux services !

Pour plus d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à consulter nos actualités sur www.forestiersdalsace.fr



Fédération des associations forestières locales : <http://www.forestiersdalsace.fr>

Président : Jacques ADAM
Contact : afdollerthur@gmail.com
Animateur : Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)
Surface de forêt : 33 218 ha
Surface de forêt privée : 5 206 ha
Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha
Nombre de propriétaires : 4 773 propriétaires
Nombre d'adhérents : 272 adhérents

La bibliothèque du Haut Soultzbach

Les bénévoles de la bibliothèque ont souhaité partager leurs coups de cœur variés pour quelques romans, biographies et bande dessinée.



« Porca Miseria » de Tonino Benaquista

Comment peut-on devenir écrivain quand on est issu d'un milieu sans culture, d'un père alcoolique et d'une mère dépressive ? En 1954, la famille Benaquista quitte l'Italie pour s'installer en banlieue parisienne. C'est le cadet des cinq enfants, Tonino, qui raconte son parcours semé d'obstacles vers la littérature.

« L'amour » de François Bégaudeau

François Bégaudeau raconte 50 années de la vie d'un couple de classe moyenne. 90 pages seulement pour connaître leurs goûts, leurs manies, leurs agacements, leurs petites disputes qui reviennent toujours sur les mêmes sujets. Et malgré tout, l'amour est partout dans la présence et le souci de l'autre.

« J'ai voulu raconter l'amour tel qu'il est vécu la plupart du temps par la plupart des gens : sans crise ni événement. »



« Les yeux de Mona » de Thomas Schlessier



Une petite fille de 10 ans, Mona, risque de perdre la vue. Son grand-père va l'emmener chaque mercredi voir un tableau ou une sculpture dans un musée parisien. En secret, car ils sont sensés aller chez le pédopsychiatre.

En plus de ce tour d'horizon sur l'art, on suit l'histoire familiale de la petite Mona avec ce grand-père qu'elle adore et sa crainte de perdre la vue. Voilà un roman qui permet de s'initier à l'art de façon ludique

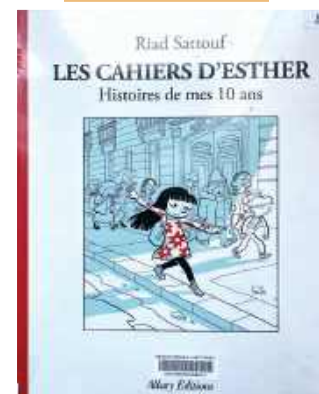
(« *L'art lave notre âme de la poussière du quotidien.* » Pablo Picasso)

« Les cahiers d'Esther » de Riad Satouf - BD

Riad Satouf raconte la vie quotidienne et contemporaine d'Esther âgée de 9 ans au début du premier album.

L'histoire se déroule dans sa famille et son école essentiellement. Les situations, les dialogues, les dessins sont tout à fait réalistes et hilarants.

Chaque anecdote nous ramène à notre propre vécu mais y ajoute une dose d'humour irrésistible. L'héroïne, très attachante existe vraiment puisque c'est elle qui, régulièrement, a raconté ses aventures à Riad Satouf.



« Les gens ordinaires ne portent pas de mitraillettes » de Arlem Chapey

« Pourrais-je encore me regarder dans la glace si je ne le faisais pas ? » C'est la question que s'est posée l'écrivain ukrainien Arlem Chapey avant de s'engager dans l'armée le 25 février 2022. Il décrit son évolution psychique par rapport à ceux qui continuent de vivre tranquillement et échappent à l'armée. Il nous parle de sa femme, ses enfants, ses larmes et montre comment la guerre nous transforme.

Difficile d'imaginer ce que nous aurions fait à sa place.



« Son odeur après la pluie » de Cédric Sapin

Un livre magnifique, une histoire d'amour entre deux êtres qui ne sont pas de la même espèce écrit par un amoureux de la montagne. Même sans posséder de chien, on est extrêmement touché par le récit, éloge à la vie, à l'instant présent, à la nature.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi semaines paires de 17h à 19h

Mardi semaines impaires de 14h45 à 17h

Tous les vendredis de 18h à 19h30

La bibliothèque est fermée pendant les congés scolaires.

Le prêt est gratuit, pour une durée de 6 semaines et renouvelable.

Histoire et Patrimoine **du Soultzbach**

Mortzwiller et sa gare stratégique : **Secret défense**

Pendant le conflit de 14-18, un extraordinaire réseau de voies ferrées stratégiques a été établi entre Belfort et la Haute vallée de la Doller.

Après les avancées rapides des troupes françaises, une petite partie de l'Alsace se trouve dans les lignes françaises. Il faut ravitailler militaires et civils sur ce terrain reconquis depuis la place forte de Belfort.



De haut en bas :

Déchargement d'un wagon de foin en mars 1918

Voiture de ravitaillement de dépôts de matériel, mars 1918

Voiture de ravitaillement, débarquement d'un wagon d'avoine

Le tramway départemental du territoire de Belfort va jouer un rôle crucial dans tout le territoire et jusqu'aux confins de Sundgau. La 10^e section et la 6^e section des chemins de fer de Campagne avec le 5^e Régiment de Génie ferroviaire vont installer un réseau impressionnant dans la forêt de Mortzwiller et même créer une liaison de 30 km à voie normale entre Montreux-Vieux et Lauw.

Cette histoire passionnante où les troupes de Génie ont fait des prouesses, avec des rares documents d'époque vu que les réseaux de chemin de fer stratégiques étaient sous le sceau du « secret défense »

Des fortins furent construits le long de ces voies par la 1^{ère} compagnie des cimentiers encore visible aujourd'hui (sur le ban de MORTZWILLER, 4 vestiges sur 5 remplis de terre pour une question de sécurité par décision du conseil municipal en 1983)



De haut en bas :

Stock de Munition D'artillerie
Parc du genie ; dépôt de matériel
Novembre 1917



Carte du réseau ferré stratégique établi pendant le conflit 14-18.



Près de la gare de Mortzwiller, à côté du ravitaillement. Soldats italiens employés à la construction d'une voie de 0.60



De haut en bas :

Lachapelle sous Rougemont, janvier 1915 : Convoi de prisonniers allemands faits dans les combats de Bunhaupt, entourés par la cavalerie des dragons à cheval

Parc de torpilles de 240, novembre 1917

Photographies de Dominique

Assemblée Générale

Ce mercredi 09 octobre 2024, dix habitants du vallon du Soultzbach, passionné(e)s d'histoire, se sont retrouvés à Mortzwiller, commune du Haut Soultzbach à la Salle Festive, en Assemblée Générale Constitutive pour la création de l'association Histoire et Patrimoine du Soultzbach.

Les villages, Mortzwiller, Soppe-le-Haut, Soppe-le-Bas et Diefmatten, se situent le long du cours d'eau Soultzbach. Jusqu'à la Révolution Française une cour colongère réunissait ces quatre villages, ils ont longtemps partagé les paroisses, ils étaient situés sur la même ligne de front lors de la première guerre 1914-1918,... L'histoire de chacun de ces quatre villages est fortement liée à celle des trois autres.

Histoire et Patrimoine du Soultzbach a pour but d'étudier le passé des quatre villages du vallon du Soultzbach, de réunir tous les éléments se rapportant à l'art, au folklore, à la littérature, à l'archéologie et l'histoire de chacun d'eux, de créer un fond réunissant des ouvrages, des manuscrits, archives, photographies, courriers, cartes postales, articles de presse et tout autre document ou matériel en lien avec le vallon du Soultzbach. La confirmation de découvertes pourra se faire, dans la mesure du possible, par des visites et repérages sur le terrain.

Ces éléments et informations collectés, répertoriés, classés seront accessibles aux membres de l'association afin de promouvoir l'histoire et le patrimoine du vallon au travers d'expositions, de publications, de conférences, interventions en milieu scolaire...

Histoire et Patrimoine du Soultzbach est animée, gérée et administrée par un Conseil Collégial dont le nombre de membres correspond à celui des villages représentés en son sein avec un membre par village. A l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire ont été élues Jeanne STUDER de Mortzwiller, Marie-Reine FLODERER de Soppe-le-Haut et Nadine ROBARDEY de Soppe-le-Bas.

Si l'histoire vous intéresse, si l'esprit de convivialité et de partage font partie de vos valeurs et si une envie de nouvelle expérience et d'aventure vous saisit, alors rejoignez-nous !

Vos contacts :

Jeanne STUDER : jeanne.studer@outlook.fr
 Marie-Reine FLODERER : marie.floderer@orange.fr
 Nadine ROBARDEY : nrobardey@yahoo.fr

Les Schirabertzlers sont de retour !

Le théâtre est un art précieux et le théâtre Alsacien, en particulier, nous permet de célébrer et de transmettre notre riche patrimoine culturel régional.

Après une année 2024 sans représentation - en raison de soucis de santé de plusieurs membres de la troupe - c'est avec plaisir que les acteurs reviennent pour vous offrir une nouvelle saison théâtrale. En mars 2025, nous aurons ainsi le grand plaisir de vous présenter la pièce « Unsera Fraüa Streik » de Claude Dreyer, une comédie pleine de verve et d'esprit Alsacien qui, nous espérons, saura ravir tous les amateurs de théâtre régional.

Un immense merci à ceux qui nous soutiennent année après année ! Nous avons hâte de vous retrouver en février et mars pour une nouvelle mise en scène et partager avec vous ce moment de convivialité.

A très bientôt pour le lever de rideau !



Jean-Claude Wetzel
Président



Société d'Histoire de la vallée de Masevaux

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin « Patrimoine Doller » n° 34. L'annuaire 2024 comprend 152 pages abondamment illustrées et rassemble une quinzaine d'articles sur l'histoire locale.

AU SOMMAIRE :

- AU RENDEZ-VOUS DES LÉGENDES DE LA VALLÉE DE LA DOLLER : LA FONDATION DE MASEVAUX
- PÉRÉGRINATIONS EXOTIQUES DE QUELQUES MILITAIRES ORIGINAIRES DE NIEDERBRUCK ET SICKERT
- L'ÉCOLE DE FILLES DE SENTHEIM DE 1857 À NOS JOURS
- LES CACHETS DE SOPPE-LE-BAS
- L'OBSERVATION AÉRIENNE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX EN 1915-1916 : REGARDS CROISÉS
- LES FELDGRAUEN DE LA VALLÉE DE LA DOLLER MORTS POUR LEUR VATERLAND (PATRIE) DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
- LES FELDGRAUEN ANCIENS COMBATTANTS
- IL Y A 120 ANS NAISSAIT À MASEVAUX LE PEINTRE CHARLES RINGENBACH (1904-1983)
- LA LIBÉRATION DE MASEVAUX VÉCUE PAR LOUIS JUNG
- VIE, MORT ET... RÉSURRECTION ALSACIENNE DU COMMANDANT XAVIER LANGLOIS
- LE PARCOURS DE MARTIN EHRET EN INDOCHINE DE 1948 À 1953
- LE PREMIER LIBRE-SERVICE EN ALSACE ? LA COOPÉRATIVE ISIDORE ANDRÉ DE MASEVAUX (1954-2001)
- 50 BOUGIES POUR LE PARCOURS VITA DE MASEVAUX
- RUBRIQUE PALÉOGRAPHIQUE
- ÉPHÉMÉRIDE 2025

L'annuaire 2024 est vendu au prix de **20 €**
à la Maison de la Presse « **Le Ranch** »,
et chez « **Espace Buro** »
à Masevaux,
ainsi qu'au tabac-presse « **Le Haut** »
de Burnhaupt-le-Haut.

Il est également possible
de l'acheter en ligne
sur le site de la SHVM :
www.masevauxhistoire.fr

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach a pour mission d'organiser des activités extra-scolaires et des événements qui financent des projets pédagogiques et des sorties pour les écoles du Vallon. Grâce à ces manifestations, nous soutenons directement vos enfants en leur offrant des opportunités d'apprentissage et de découverte en dehors des salles de classe.

Notre association est animée par des parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du Vallon. À la fin du parcours scolaire en élémentaire de leurs enfants, les parents passent le relais, ce qui rend essentiel le renouvellement régulier de nos membres actifs. Ce renouvellement permet d'assurer le dynamisme et la continuité de nos actions pour les enfants.

Rejoignez-nous ! Nous avons besoin de nouvelles énergies pour poursuivre cette belle aventure associative. Toutes les personnes prêtes à donner un coup de main sont les bienvenues ! Vous pourrez vous impliquer en fonction de vos disponibilités et contribuer, à votre manière, à la réussite de nos événements et des projets scolaires.

Pour plus d'informations ou pour manifester votre intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Ensemble, nous pouvons continuer à soutenir les écoles du Vallon et à enrichir l'expérience scolaire de nos enfants.



L'année 2024 touche à sa fin, et l'APVS est fière de revenir sur les nombreuses manifestations organisées pour le plaisir de tous.

Nous avons démarré l'année en février avec une après-midi carnavalesque festive, réunissant petits et grands dans une ambiance colorée. Malheureusement, la manifestation prévue pour Pâques n'a pas pu être maintenue en raison d'un manque d'inscriptions. Cependant, début juin, notre marché de puériculture a rassemblé de nombreuses familles autour de belles trouvailles pour les plus jeunes.

Les activités d'été ont été un véritable succès : 31 sessions d'activités variées ont été proposées, permettant aux enfants de s'amuser, de découvrir et de partager des moments inoubliables.

Le 16 novembre, nous avons célébré le traditionnel défilé de la Saint-Martin, suivi de la troisième édition de la bourse aux jouets, une belle occasion de donner une seconde vie aux jouets et de préparer les fêtes de fin d'année.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, Saint-Nicolas fera son passage traditionnel dans les familles, apportant un peu de magie aux plus jeunes.



L'APVS remercie chaleureusement toutes les familles, bénévoles et participants pour leur soutien et leur implication tout au long de l'année. Grâce à vous, nous pouvons continuer à offrir des moments de partage et de joie pour les enfants du Vallon.



Nous sommes ravis de vous annoncer notre programme d'événements pour l'année 2025 ! Cette programmation a pour objectif de proposer des manifestations pour vos enfants tout au long de l'année :

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces événements. Merci de soutenir l'APVS, qui œuvre avec enthousiasme pour proposer de multiples manifestations pour le plus grand bonheur de vos enfants.

Pour conclure, sachez que toutes les informations concernant ces animations vous seront transmises au moment opportun soit par le biais de l'école, soit par la page Facebook de l'association.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous en 2025 pour que cette nouvelle année soit fructueuse en événements !!

Nos activités prévues pour l'année 2025 :

- Carnaval : 1^{er} mars !
- Défi du Lapin de Pâques : 26 avril.
- Assemblée Générale 23 mai :
- Activités d'Été : En juillet et août, réunion de préparation prévue le 11 avril.
- Défilé de Saint-Martin : 15 novembre.
- Marché de Puériculture & Bourse aux Jouets : 30 novembre.
- Passage de Saint-Nicolas : 5 décembre.

Le comité de l'APVS.
Contact : apvs68@gmail.com

Les Sapeurs-Pompiers

Mesdames, Messieurs,

Cette année qui s'achève aura une nouvelle fois démontré l'importance des Sapeurs-Pompiers locaux dans le schéma de secours à la population. Sapeurs-Pompiers qui sont aujourd'hui sollicités, de part leur expertise croissante, dans de nombreux domaines et secteurs d'activités, à plus de 100 reprises sur notre bassin local.



A l'échelon local, cela se traduit par des formations régulières, et donc du temps pris sur la vie personnelle, suivies par l'ensemble des personnels qui composent notre Centre, et qui méritent d'en être remerciés.

En début d'année, l'opération Gestes Qui Sauvent a été un franc succès, et a permis d'initier plus de 120 personnes aux gestes de premier secours. Merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes, rappelons-nous que vous pouvez être le premier maillon de la chaîne.

Si vous souhaitez, vous aussi, donner un peu de votre temps, que vous avez de la disponibilité, notamment en journée, notre Centre vous ouvrira ses portes. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations



Du côté de l'amicale, une année dense et pleine d'action vient de s'écouler.

Comme à l'accoutumée, nous avons eu à cœur d'organiser nos traditionnels lotos et notre marché-foire St Vincent auxquels nous vous remercions pour votre participation. Ceux-ci seront à nouveau au rendez-vous en 2025, soit le 18 et 19 janvier pour le week-end de la chance et le 20 juillet pour notre grand marché.

Nous tenons également à vous remercier chaleureusement pour votre accueil et votre générosité qui nous a fait chaud au cœur.

Votre soutien prouve l'attachement que vous portez à vos Sapeurs-Pompiers, premier maillon de la chaîne du secours de proximité.



2024 sera également une année marquée par le changement du comité directoire de l'amicale. Nous en profitons une nouvelle fois pour remercier l'ensemble des acteurs sortants et plus particulièrement M. Jérôme WEISS, qui aura œuvré pendant 5 années à la présidence de l'association.

Nous voici à quelques jours d'ouvrir le chapitre de l'année 2025, et permettez-nous de vous souhaiter dès à présent de belles fêtes de fin d'année.

Ltn Ludovic RICHERT
Chef de Centre

Adc Jérôme MULLER
Président de l'Amicale



L'association **Gratitude**

Messieurs les Maires et Adjointes des Communes du Vallon du Soultzbach ont eu la joie d'accueillir les Aînés du Vallon au Repas de Noël qui a eu lieu dimanche 8 Décembre 2024.

Les habitants de 70 ans et plus se sont retrouvés au foyer rural de Soppe-le-Haut afin de partager le repas concocté par le traiteur Simon.

L'ambiance musicale assurée par DJ André a entraîné les invités à effectuer quelques pas de danse.

L'équipe de bénévoles de l'association Gratitude avec le soutien financier des communes a pu mener à bien ce rendez-vous annuel par le partage, la joie, et la bonne humeur,



Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une année 2025 remplie de Bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court



Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans les vallées de la Thur et de la Doller, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans les vallées de la Thur et de la Doller, Caritas Alsace compte des équipes à Burnhaupt, Cernay, Masevaux et Thann. En 2023, les 97 bénévoles du secteur ont aidé 287 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire et l'aide à la recherche d'emploi, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre la solitude, dont souffrent notamment les seniors isolés.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€).

Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt.

**Don sécurisé sur caritas-alsace.org,
ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.**

Association « Soultzbach en Fêtes »

« Le Soultzbach en Fêtes » organise la première Marche Rose dans le vallon du Soultzbach à Soppe-le-Haut.

Dimanche 27 octobre 2024, le vallon du Soultzbach s'est paré de rose pour une belle cause. L'association « Le Soultzbach en Fêtes » a organisé sa toute première Marche Rose, dans le cadre d'Octobre Rose, la campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein. Sous un ciel automnal clair et vivifiant, l'objectif de participation a été atteint. Les marcheurs et joggeurs ont répondu présents pour soutenir cette action de solidarité et de prévention.

Guidés par un parcours soigneusement tracé par Bruno De Simone, membre actif de l'association, les marcheurs ont pu découvrir la beauté du vallon du Soultzbach tout en participant à un événement fédérateur et porteur d'espoir. Entre forêt et prairie, sur des sentiers ponctués des couleurs de l'automne, chacun a pu avancer à son rythme, porté par une ambiance conviviale et chaleureuse.



À l'issue de cette première édition, la présidente de l'association, Christelle De Simone, a annoncé la remise d'un chèque de 750 euros en faveur de « En avant les Amazones », qui soutient et accompagne les femmes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer du sein.

Les membres de l'association sont très fiers d'avoir réussi à mobiliser autant de personnes pour une première édition ! Nous espérons faire de cet événement un rendez-vous annuel, pour continuer à sensibiliser les habitants de la vallée et récolter des fonds pour cette noble cause.

« Mystères au Vallon » et « Cin'étoile » de retour en 2025.

On se souvient que la petite commune du Haut Soultzbach a été le théâtre d'une aventure palpitante le samedi 20 avril 2024. Le jeu grandeur nature, intitulé « Mystères au Vallon », avait attiré plus de 120 participants venus de toute la région pour vivre une journée riche en émotions et en découvertes.

L'association est déjà sur la préparation d'une 2^{ème} édition avec la résolution d'un nouveau « Mystère au Vallon », qui devrait se dérouler le samedi 3 mai 2025 à Soppe-le-Bas.



Après la diffusion des films « Donne-moi des ailes » de Nicolas VANIER, « Edmond » d'Alexis MICHALIK et « Antoinette dans les Cévennes » de Caroline VIGNAL, Le Soultzbach en Fêtes se réjouit de vous inviter à une nouvelle projection en plein air le samedi 14 juin 2025, au Verger.



Pour plus d'informations,



rejoignez-nous sur notre page Facebook « Le Soultzbach en fêtes ».

Association « En avant les Amazones ! »

L'association « En avant les Amazones ! » est née en juin 2018 de la rencontre entre des femmes touchées par le cancer, désireuses de repousser les barrières de la maladie et de soignants engagés souhaitant les soutenir dans cette démarche. Ensemble elles ont créé une association pour permettre à d'autres femmes touchées par le cancer de reprendre confiance en elles et de se « remettre en selle » pendant et après les traitements. Depuis, chaque année, après plusieurs mois de préparation physique, elles enfourchent leur vélo pour parcourir les routes de France, faire parler du cancer et prouver, à elle-même et aux autres, qu'il n'est pas une fatalité.

Nos objectifs :

Notre association s'adresse aux femmes touchées par le cancer. Les objectifs de l'association sont multiples :

- Favoriser l'entraide par les pairs et la solidarité.
- Favoriser la remobilisation physique et morale à travers la pratique d'une activité physique.
- Permettre le croisement des regards entre soignants et soignées. Se reconnaître pour mieux se comprendre.
- Proposer une participation accessible et durable : limiter au maximum les freins financiers, pas de durée maximale de participation aux activités.

Nos activités :

- Reprise de l'activité physique adaptée : chaque semaine, des cours encadrés par une instructrice diplômée pour reprendre l'activité physique en tenant compte de ses possibilités.
- Organisation de sorties vélo et marche : proposées d'Avril à Octobre par des bénévoles, pour les adhérentes de l'association. Ces sorties sont l'occasion de se motiver mutuellement pour faire de l'activité physique, mais aussi d'échanger son vécu autour de la maladie.
- Conférences, échanges, et sensibilisation autour de la maladie et de ses conséquences.
- Soirées conviviales, rencontres, soutien. Pour favoriser l'entraide et le lien social, éviter la dépression post-traitement.
- Chaque année, le « Tour des Amazones » : Plusieurs jours ensemble et en selle pour relever un nouveau défi à vélo, parler du cancer et se mettre au défi

Dimanche 27 octobre 2024, nous avons été conviées par l'association « Le Soultzbach en fêtes » pour participer à leur 1^{ère} marche d'octobre rose dans le Haut Soultzbach.

Une dizaine d'Amazones, conjoints et familles étaient présents pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et rendre hommage à toutes les Amazones qui ont été emportées par cette maladie.

Ensemble, nous avons trouvé la force et l'énergie de partager ce moment de marche festif et dynamique. Et pour certaines, grâce à une excellente organisation et un très beau tracé du parcours, ce fût l'occasion de découvrir cette belle vallée.



Nous répondrons présentes à l'édition 2025 !

Contact :

Par mail :
en.avant.les.amazones@gmail.com

Sur les réseaux sociaux
Facebook et Instagram :
En avant les amazones !

Par courrier :
100 Avenue de Colmar
– 68100 Mulhouse

Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Soppe/Mortzwiller

ENSEMBLE, SAUVONS DES VIES !

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.



POURQUOI DONNER ?

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France.

Vous trouverez ci-dessous l'édito et 2 témoignages du livret : « Derrière chaque don, une histoire. Donnons au sang le pouvoir de soigner. »

Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

LES BESOINS SONT QUOTIDIENS.

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables !

Un grand MERCI à nos fidèles donateurs et à tous les nouveaux qui sont venus donner leur sang durant l'année 2024.

Durant plusieurs années, le nombre de don lors de nos collectes a baissé. Grâce à vous, cette année, **le nombre de dons a ré-augmenté.**

	Donneurs présentés	Donneurs prélevés	Premier don
4 janvier	45	44	1
21 mars	42	36	4
6 juin	48	40	9
17 octobre	53	50	4
Total 2024	188	170	18
Total 2023	165	147	9
Total 2022	182	172	4
Total 2021	200	184	7
Total 2020	227	214	11

4 CHIFFRES CLÉS DU DON DE SANG

Chaque année,
1 million de malades sont soignés.

1 heure de votre temps suffit à sauver 3 vies !

Chaque jour,
nous avons besoin de **10 000 dons**.

Vous pouvez donner toutes les **8 semaines**.

Lancez-vous, donnez votre sang !

Merci de retenir les dates pour 2025.

Les collectes ont toujours lieu les jeudis de 16h30 à 19h30.

2 janvier, 3 avril et 16 octobre
au foyer rural de SOPPE-LE-HAUT.

La collecte du 5 juin aura lieu
à la salle communale de SOPPE-LE-BAS.

Nous vous attendons nombreux
lors des prochaines collectes.

Pour l'ADSB,
Sophie MOSTER-EGLY, présidente.

Sources : dondesang.efs.sante.fr

DON DE VIE

Pierre, Muriel, Brigitte, Alexandre... sont des donneurs. Des donneurs de sang, de plaquettes, de plasma.

Mais pourquoi donnent-ils ? Par pure tradition familiale ? Pour la convivialité ? Pour faire comme le voisin ? Après un appel de l'Établissement Français du Sang (EFS) ? Peu importe finalement, ils donnent pour sauver des vies !

La vie, justement, qui quelquefois, ne tient qu'à un fil. Une maladie, un accident, un accouchement difficile, et on réalise l'importance du don du sang, qui devient vital.

Ce livret donne la parole aux personnes et proches de personnes qui reçoivent des produits sanguins, pour qu'ils racontent leur histoire, expriment leur profonde gratitude, puissent remercier et applaudir leurs héros.

Rien ne remplace le sang humain, et derrière chaque transfusion, se cache l'histoire d'un donneur et l'histoire d'un receveur.

Merci pour tous ces témoignages de vie, d'amour, de don de soi, de don de vie.

Donner son sang, c'est donner la vie.

Véronique Gangand, 60 ans, Jonchery-sur-Suippe, maman de Louison 23 ans, atteint d'une aplasie médullaire idiopathique et présidente de l'Association des donneurs de sang bénévoles de Châlons-en-Champagne.

« Des mots et des maux »

Mon Lou,

Aplasie, moelle osseuse, transfusion, plaquettes, globules rouges, maladie auto-immune, biopsie, cathéter, EFS, lymphocytes...

Voilà les mots que l'on entend depuis dimanche dernier, depuis que tu es entré aux urgences de Reims, exténué, vidé, et livide. Certains mots que tu ne connaissais même pas ! Comment t'en vouloir, à 21 ans, quand on est étudiant 5^{ème} année d'école d'ingénieurs à Paris, en pleine forme, entouré de tes potes.

Et voilà que la vie en a décidé autrement, enfin, plutôt ta moelle osseuse ! Elle a décidé de ne plus travailler, de ne plus fabriquer les cellules sanguines.

Après trois longues journées d'investigations, de prises de sang, de ponctions, de biopsies, nous avons la visite du chef de service, mercredi soir, dans ta chambre d'hôpital. Une jeune femme, mince, pas très grande, cheveux longs, un

visage doux. Elle pose un livret sur la table et s'assoit près de nous.

Et elle nous parle, nous explique, tourne les pages de son livret, nous montre des schémas, des dessins, des abréviations, nous dit des mots qu'on ne comprend pas toujours ou que l'on ne veut pas comprendre. Il y a des silences, tout aussi stressants, tout se mélange dans ma tête et dans la tienne, peut-être aussi. Elle nous dit le nom de ta maladie rare.

Le ventre se serre, la respiration se coupe, j'ai froid, j'ai chaud, puis les larmes coulent sur tes joues, oh mon Dieu que j'ai envie de te prendre ta place, ce n'est pas à toi de vivre ça, non, pas toi, mon Lou.

Je te prends dans mes bras, te câline, te reconforte, ton papa arrive dans la chambre, on est plus fort, puis on appelle ton frère et ta sœur. On est ensemble, au téléphone. On est au complet, avec toi, et nous ne sommes pas prêts de te lâcher, mon Lou.

Un mot pour les donneurs :

Depuis presque deux ans, Louison vit grâce aux dons de sang, grâce à vous, cher donneurs. Cet or rouge qui coule dans vos veines me permet de serrer mon fils dans mes bras, encore et encore. Alors, de tout cœur, je vous dis : merci.»

Angélique, 38 ans, Mothern

« Enceinte de mon deuxième enfant, j'ai été hospitalisée le 12 novembre 2015, à quelques jours du terme de ma grossesse, pour un déclenchement prévu le lendemain. Cette décision a été prise par les médecins en raison de mes maux de tête et de ma tension trop élevée. Après plusieurs heures de travail mon fils Yoann est né en bonne santé le 14 novembre 2015 à 1h58 dans ma chambre d'hôpital. Quant à moi, il y a eu des complications lors de l'accouchement.

Un mot pour les donneurs :

Plus petite, j'accompagnais souvent mon père en collecte lorsqu'il donnait son sang. C'est lui qui m'a donné envie de donner ! Je suis consciente que ce n'est pas facile pour tout le monde de faire le premier pas, mais il est important de le faire pour sauver des vies. Mon premier don, je l'ai fait avec ma sœur jumelle Valérie, à deux c'est plus simple. Nous étions très fières de suivre les pas de notre père. A l'époque, je donnais dans l'optique de sauver des vies, je n'imaginais pas en bénéficier un jour. Aujourd'hui, étant transfusée, je ne peux malheureusement plus offrir mon sang. C'est donc à travers ce témoignage que je souhaite convaincre le maximum de personnes de donner leur sang tant que c'est possible. J'en profite également pour remercier l'EFS, les donneurs, mais aussi tous les bénévoles sans qui les collectes ne seraient pas possibles. Petit clin d'œil à mon papa et à l'Association des donneurs de sang bénévoles de Seltz et Environs. »

les Vergers du Soultzbach

L'association est née en avril 2021 sur une idée commune de plusieurs camarades ayant des vergers, afin de mettre leurs compétences en commun et de les proposer à des personnes qui s'intéressent à la vie d'un verger.



L'automne touche à sa fin, à peine les pommes transformées en jus, l'hiver pointe déjà le bout de son nez.



La deuxième fête d'automne a remporté un franc succès, l'occasion de se rencontrer autour d'un repas convivial, découvrir la récolte 2024 de jus de pommes et de tenter sa chance à la tombola pour remporter des beaux lots (arbres fruitiers, bons d'achats et divers lots de consolation).

Nous remercions les participants et les entreprises locales pour leur soutien.



Nous poursuivrons cet hiver les plantations et aménagements en cours.

Si vous souhaitez nous rejoindre :

lesvergersdusoultzbach@gmail.com.



Suivez-nous sur FACEBOOK
les vergers du Soultzbach

Le CONSEIL de FABRIQUE

Notre paroisse, la Paroisse de l'église Sainte Marguerite du Haut Soultzbach est dotée d'un Conseil de Fabrique. La Fabrique de l'église est chargée de veiller à l'entretien de notre belle église et d'administrer les biens de la paroisse.

Afin de contribuer à l'embellissement, à un accueil chaleureux dans notre édifice ainsi qu'à de belles cérémonies, de nombreuses personnes œuvrent sans relâche : nettoyage, fleurissement, ouverture et fermeture de l'église, entretien des nappes et linge d'autel, petites réparations, distribution du bulletin paroissial, quête pour le chauffage, préparation et déroulement des cérémonies (chorale, organiste, lecture...) À toutes ces personnes un immense merci.

Un grand merci aussi à tous pour l'accueil de nos quêteurs et vos dons pour le chauffage de l'église. Cette année, le montant de la quête est de 5 000 euros. Cela permettra de chauffer notre église et d'entretenir le chauffage.

Nous prévoyons également un repas paroissial le dimanche 26 janvier 2025. Réservez dès à présent cette date et venez nombreux.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années et une bonne et heureuse année 2025.

Le Conseil de Fabrique



Les Joyeux Schollabera

L'association « Les Joyeux Schollabera » a été créée en 1997 avec l'objectif de contribuer à l'animation du village. Pendant 27 ans, nous avons organisé des fêtes de la musique, des randonnées pédestres avec soirées grillades, des soirées automnales, etc...

Le 19 avril, nous avons tenu notre assemblée générale dans la salle festive de Mortzwiller lors de laquelle les activités de l'année ont été programmées.

C'est ainsi, que le vendredi 26 juillet, les membres du comité ont passé une agréable soirée autour d'un repas à la ferme auberge du Lochberg. Les plus courageux sont montés à pied.

Le 5 octobre, nous avons organisé notre traditionnelle soirée automnale dans la salle festive de Mortzwiller en présence d'une nombreuse assemblée, heureuse de pouvoir se retrouver et de déguster des produits locaux.

*Les Schollabera vous souhaitent
un JOYEUX NOEL
ET UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2025 !*

*La présidente,
Denise RUTHMANN*





La Chorale Sainte Cécile

La chorale de Soppe le Haut/Mortzwiller fait partie de l'Union Ste Cécile comme toutes les chorales paroissiales d'Alsace.

A ce titre, elle a pour mission d'animer les messes dominicales, les fêtes liturgiques telles que Noël, Pâques, Pentecôte, les célébrations de la première communion, etc... Elle assure également une présence lors d'événements familiaux tels que les mariages, noces d'or et funérailles.

S'engager à la chorale est un acte de foi en Dieu pour beaucoup de choristes et un service rendu à la communauté chrétienne. Chacun met le don de sa voix au service des paroissiens qui célèbrent Dieu et chantent ses louanges.

La chorale paroissiale se retrouve également pour des moments de convivialité.



C'est ainsi que le 1^{er} septembre, nous avons visité le musée de la Ligne Maginot à Marckolsheim. Après le repas au restaurant, une balade digestive nous a emmené sur les bords du Rhin.

Et pour terminer la journée, une halte rafraîchissante à Neuf-Brisach était la bienvenue.

Le 22 novembre, nous avons organisé le repas de la Sainte Cécile au restaurant « L'Invitation » à Masevaux.

Nous espérons que l'année 2025 vous apportera la paix, la prospérité et surtout la santé.



La chorale Ste Cécile vous souhaite de tout « cœur » JOYEUX NOEL et BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2025 !

**La présidente,
Denise RUTHMANN.
Contact : 03 69 19 05 57
06 58 05 74 76**

Association du Foyer Rural Marché aux Puces



Le marché aux puces de l'Ascension est en plein essor !



Un grand bravo aux organisateurs et bénévoles qui rendent cette journée si spéciale !

Merci pour votre dévouement et votre travail acharné pour faire de cet événement un succès.



Nous sommes impatients de vous retrouver pour la prochaine édition prévue le **jeudi 29 mai 2025**. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter pour participer à l'organisation !

par mail au foyervallonsoultzbach@gmail.com
ou par téléphone au 06.51.62.78.52.

Merci encore pour votre engagement et votre soutien continu.

<https://www.facebook.com/Foyer68780>

ASL

Association Sports et Loisirs

Tout à côté de chez vous, l'ASL vous propose quelques activités :

LE TENNIS

2 terrains sont à votre disposition pour la pratique du tennis loisirs
L'école du tennis le samedi matin accueille les enfants à partir de 6 ans

ATELIER FLORAL

Création de composition florale au fils des saisons 1 fois par mois

SCRAPBOOKING

Mise à disposition du matériel de découpe afin de sublimer les albums photos 1 fois par mois

COUTURE

Rencontre mensuelle autour de la machine à coudre et surjetteuse afin de confectionner vos créations



pour tous renseignements
Rose Marie FRICKER 06 79 23 76 09

A Mortzwiller

Une championne unique et locale

Laurine HERBSTER, 23 ans

Comment t'es venue l'envie de jouer au foot ?

J'ai découvert le football lorsque j'étais à l'école maternelle, dans la cour de récréation les garçons y jouaient, je les ai rejoints, j'ai adoré. Et, à l'âge de 7 ans mes parents m'ont inscrite dans un club de foot au FC Staffelfelden et depuis je n'ai plus quitté le ballon rond.

Quelle a été ton évolution, tu as joué en club ?

J'ai commencé le football avec les garçons au FC Staffelfelden, j'y suis restée 3 ans, ensuite je suis allée jouer au FC Bollwiller où j'ai passé 3 merveilleuses années, puis je suis partie 1 an à l'ASCA Wittelsheim, dans ces trois clubs je jouais uniquement avec les garçons j'étais la seule fille dans l'équipe. A l'âge de 13 ans, je n'avais plus le droit de jouer avec les garçons je suis donc allée jouer uniquement avec des filles, j'ai joué 3 ans au FC Pfastatt, 1 an à l'AS Guewenheim, 2 ans au FC Rouffach avec qui j'ai été championne d'Alsace de football à 11 et championne d'Alsace de futsal en 2019. Ensuite je suis partie jouer au BSC Old Boys en entente avec le FC Bâle en Suisse, cela m'a permis de découvrir un nouveau football à un haut niveau avec des matchs dans toute la Suisse. Pour pouvoir poursuivre mes études à Besançon je suis partie de Bâle, j'ai donc joué 1 an au Racing Besançon et après avoir terminé mes études je suis revenue en Alsace et je suis allée jouer au FC Mulhouse pendant 2 ans et là je suis actuellement à l'US Azzuri Mulhouse.

Donc tout cela à 23 ans ?

Oui.

Ta mamy m'a dit que tu as été détectée par un club des Pays-Bas ?

Oui, cette année j'ai été détectée par un club des Pays-Bas mais c'est pour le beach soccer pas pour le football.

Alors comment en es-tu arrivée à cette discipline du beach soccer ?

En 2020, un ami m'a amené essayer le beach soccer au BSC Muespach avec lui. Je suis donc allée essayer, j'ai adoré et depuis je joue au beach soccer dans le monde entier. Je tiens à remercier cette personne qui a toujours été là pour moi et qui m'a permis de découvrir cette discipline incroyable.

Tu as arrêté le foot ?

Non non, je joue toujours au foot en plus du beach soccer. Etant donné que mes compétitions de beach soccer se déroulent particulièrement de mai à septembre, je peux toujours jouer au football avec le championnat qui commence généralement en septembre et se termine en juin.

J'ai commencé le beach soccer à l'âge de 18 ans à Muespach, étant donné qu'il n'y avait pas encore de championnat de France féminin de beach soccer je suis



championne Suisse avec Havana Shots. Ensuite en 2021, 2023 et 2024 j'ai joué l'Euro Winners Cup à Nazaré au Portugal, c'est l'équivalent de la Ligue des champions, les deux premières avec la NewTeam Brussels qui est une équipe belge et cette année avec une équipe française nommée Beach Team Cévennes Méridionales. En 2022, j'ai eu la chance de jouer un tournoi à Los Angeles aux Etats Unis avec Los Angeles Beach Soccer. En 2023 et 2024 j'ai joué le championnat national espagnol en première division avec AIS Playas de San Javier (une équipe espagnole) ainsi que la coupe d'Espagne des sélections régionales avec la région de Murcia en 2023 où nous avons terminé à la troisième place. Cette année en plus des autres championnats j'ai également joué le championnat hollandais avec BS Zeeland Ladies ainsi que la coupe d'Allemagne que nous avons d'ailleurs remportée avec BeachKick Berlin.

Dans ces pays ça se prête plus à ce genre de sport qu'en France ?

Oui, actuellement il n'y a pas d'équipe de beach soccer dans le Haut-Rhin et il y en a très peu en France (seulement 3 équipes féminines spécialisées beach soccer). Alors que dans les autres pays où je suis allée jouer tels que l'Espagne, le Portugal, la Suisse, il y a une dizaine d'équipes avec un championnat et une coupe nationale. En France, le championnat national féminin a été créé en 2024.

Alors le beach soccer, qu'est-ce que c'est ?

Le beach soccer est un sport qui s'apparente au football mais se joue sur le sable, le terrain est plus petit et nous jouons à 5 contre 5 avec des changements illimités, le match se joue en trois tiers temps de 12 minutes, en cas d'égalité à l'issue des 36 minutes de jeu, il y a une prolongation de 3 minutes

puis une séance de tirs au but si les deux équipes n'ont pas pu se départager lors de la prolongation. C'est un sport festif et très spectaculaire reconnu par la FIFA mais encore en développement. Il y a des tournois organisés dans le monde entier. J'ai eu la chance d'aller jouer aux Etats-Unis.

Avec quelle équipe ?

J'ai joué avec Los Angeles Beach Soccer.

Donc tu parles anglais ?

Oui, c'est un langage universel dans les équipes étrangères comme je ne parle pas forcément leur langue. Je suis amenée à jouer avec des joueuses de toutes nationalités comme des Brésiliennes, des Japonaises, etc... donc on parle anglais.

Est-ce que tu es amatrice ou professionnelle ?

Le beach soccer n'est pas professionnel en France donc je suis amatrice.

Il y a une fédération ?

Oui, dans chaque pays c'est la fédération de football qui est affiliée et pour les compétitions mondiales c'est la Beach Soccer Worldwide qui s'en occupe ou alors la FIFA pour la coupe du monde. En France, au beach soccer, il y a une équipe de France masculine, mais pas féminine malheureusement.

Il faut la créer alors ?

On a fait une pétition, mais pour l'instant il n'y a rien. Par contre depuis cette année il y a un championnat de France féminin. Le beach soccer est encore une pratique en développement.

Tu es rémunérée pour jouer ou pas ?

Non, mais quand je pars dans les équipes étrangères, ils assurent l'intendance à savoir l'avion, le logement et la nourriture. Je n'ai pas de frais à ma charge.

Il faut déjà avoir un bon niveau ?

Oui.

Tu es affiliée à un club bien précis ?

Non, je suis invitée à chaque fois. Par exemple en Espagne, j'ai joué avec San Javier, aux Pays-Bas, j'ai joué avec BS Zeeland Ladies. En Allemagne j'ai joué avec Berlin, etc. Je peux jouer chaque compétition avec une équipe différente.

Cela veut dire qu'il y a un classement des joueurs et des joueuses ?

Oui. Par exemple à l'Euro Winners Cup, il y a à chaque fois un classement des meilleures buteuses. J'étais 15ème pour ma première, c'est ça qui a tout amené et j'étais la plus jeune joueuse de ce top 15. Il y a également pour chaque compétition un prix de meilleure joueuse, meilleure buteuse et meilleure gardienne.

Quelle est la fréquence des rencontres ?

Ça dépend, une compétition organisée par la Beach Soccer Worldwide dure environ une semaine tandis que les championnats nationaux sont répartis sur plusieurs week-ends avec un voire deux matchs par jour selon les pays.

Pour le foot, tu as été pressentie pour aller en équipe de France ?

Non je n'ai jamais été pressentie pour aller en équipe de France il fallait jouer dans un club à haut niveau mais c'est très dur. Quand j'avais 14 ans j'aurais pu aller jouer dans des clubs pros, mais je n'y suis pas allée.

Trop dur pourquoi ?

C'était trop loin et j'étais encore petite avec l'école, les parents c'était compliqué. Mais maintenant que j'ai découvert le beach soccer je suis très heureuse.

Qu'est-ce qui est mieux par rapport au foot ?

C'est très différent. Le foot est moins spectaculaire que le beach soccer. C'est moins festif, l'ambiance n'est pas du tout la même. Quand je vais à des compétitions de beach soccer, c'est incroyable et je fais énormément de rencontres. De plus, au beach soccer, je joue contre les meilleures équipes et les meilleures joueuses du monde, tandis qu'au foot, je joue seulement au niveau régional.

Il y a beaucoup de spectateurs ?

Oui étant donné que c'est un sport festif et spectaculaire ça attire du monde. Et niveau hommes et femmes il n'y a aucune différence, les hommes et les femmes jouent au même endroit dans le même stade et les matchs s'enchaînent sur la journée.

Sur le terrain vous pouvez être mixtes alors ?

Non, ce sont des équipes femmes et des équipes hommes, mais il y a un match équipe femmes, après un match équipes hommes.

C'est ce qui manque un peu en France ?

En France, le championnat de France est séparé. Celui des garçons était à Châteauroux et celui des filles à Canet-en-Roussillon.

Le beach soccer est forcément au bord de la plage ?

Non, il y a aussi des terrains qui sont construits mais c'est sûr que c'est mieux de jouer sur la plage.

Quelles dimensions a le terrain ?

Le terrain mesure entre 35 – 37 mètres de longueur et 26-28 mètres de largeur.

Les règles sont différentes ?

Oui par exemple pour les coups francs il n'y a pas de mur. C'est la personne qui a obtenu la faute qui tire le coup franc. Les remplacements sont illimités et à n'importe quel moment. La gardienne n'a que 4 secondes pour sortir de sa surface. Le beach soccer ressemble beaucoup au futsal en termes de règles de jeu.

En ce moment tu es dans le championnat ?

Non, en ce moment il n'y en a pas. Je vais là où les clubs m'appellent. J'ai fait des championnats hollandais, allemands, espagnols, suisses. Mais je n'ai pas encore fait le championnat de France, j'étais au championnat espagnol à ce moment-là, je n'ai pas pu le jouer.

Tu es appelée dans différents clubs dans la même année ?

Oui j'ai déjà joué dans 4 ou 5 clubs. Chaque équipe a le droit à 4 joueuses étrangères dont une gardienne.

Quel poste as-tu dans l'équipe ?

Ma polyvalence me permet de jouer à tous les postes sauf celui de gardienne, je suis donc amenée à jouer devant et derrière.

Comment se passent les entraînements si tu joues pour différentes équipes ?

Je m'entraîne quand j'arrive sur place.

Quand tu pars, comment cela se passe-t-il ?

Par exemple quand j'étais aux Etats-Unis, c'était un tournoi qui durait trois jours, mais je suis restée deux semaines sur place. J'étais à Long Beach à Los Angeles.

Quelle est la tranche d'âge dans les équipes ?

Je suis l'une des plus jeunes dans ce sport. C'est un sport en développement partout dans le monde. Je dirais que les joueurs ou joueuses ont entre 16 et 48 ans. Dans certains pays ils font des équipes de jeunes. Par exemple, en Espagne, c'est un sport très développé, il y a des équipes de jeunes, même des petites filles de 8 ans jouaient.

Toi tu es amatrice. Il y en a qui sont pros ?

Oui, il y a des Brésiliennes et d'autres joueuses qui sont professionnelles, elles vont jouer partout dans le monde, elles sont rémunérées pour ça.

Et toi, tu arrives à concilier les études avec tous ces déplacements ?

J'ai terminé mes études, maintenant je travaille depuis un an.

Qu'est-ce que tu fais comme travail ?

Je suis technicienne de laboratoire en

recherche et développement dans les matériaux pour l'isolation chez Knauf à Ungersheim. Les déplacements pour les compétitions sont pris sur des temps de congés. Le jour où je jouerai en équipe de France, je serai considérée comme une sportive de haut niveau, et là je n'aurai pas besoin de poser des congés.

Il y a donc encore des possibilités d'avoir une équipe féminine ?

Oui, ils en parlent tous les ans maintenant il faut patienter. On est 3 ou 4 Françaises à aller jouer dans le monde entier.

Vous avez des contacts ?

Oui, beaucoup.

Tu habites depuis toujours à Mortzwiller ?

Non, depuis 4 ans.

Tu as vu une évolution dans le foot féminin ?

Oui, il y a beaucoup plus de licenciées. C'est depuis la Coupe du monde féminine qui a été organisée en France en 2019. Il y a beaucoup de clubs qui ont des sections féminines. J'ai été coach-adjointe des U9 féminines de Burnhaupt-le-Bas pendant 2 ans.

As-tu des sponsors ?

Non.

C'est dur à avoir ?

Je ne sais pas, je n'ai jamais fait les démarches. Je n'en ai pas tellement besoin pour le beach soccer.

C'est peut-être quelque chose à envisager pour faire connaître le beach soccer.

C'est compliqué tant qu'il n'est pas reconnu France.

Dans l'ensemble, comment te projettes-tu ?

Mon rêve serait de jouer pour l'équipe de France féminine, j'aimerais bien représenter mon pays. En plus, il y a un projet de créer une Coupe du monde féminine de beach soccer car pour le moment il y a uniquement une coupe du monde masculine de beach soccer qui est organisée par la FIFA depuis 2005 où la France a été championne du monde avec notamment Éric Cantona.

Et les JO ? Est-ce que c'est une discipline olympique ?

Non. Mais c'est en cours de développement aussi, c'est un projet. L'équipe de France masculine a fait une initiation pendant les Jeux Olympiques de Paris au Village olympique français.

Tu étais là-bas ?

Non, c'était seulement pour les masculins.

Cela représente combien d'entraînements par semaine ?

Je m'entraîne juste au foot, c'est deux entraînements par semaine et un match le week-end. En ce moment je m'entraîne au beach soccer le dimanche matin à Bâle avec les Suisses, il y a une salle.

Les infos de la **communauté de communes** **de la Vallée de la Doller et du Soultzbach**

Info Service **Jeunesse CCVDS**

PÔLE ADMINISTRATIF JEUNESSE ENFANCE ÉDUCATION

12 rue Pasteur 68290 Masevaux-Niederbruck

03 89 38 05 77

Horaires d'accueil :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **8h à 12h / 14h à 17h**

Mercredi **8h à 12h**

Inscriptions :

Julie GUERIN jguerin@cc-vallee-doller.fr

Modifications plannings :

Sonia GRANKLATEN sgranklaten@cc-vallee-doller.fr

Facturation :

Maryline NASS mnass@cc-vallee-doller.fr

Directrice :

Estelle SION esion@cc-vallee-doller.fr

Coordinatrice Péricolaire :

Sandrine MULLER smuller@cc-vallee-doller.fr

Coordinatrice Mercredi (3-11 ans et ados) :

Sandrine BINDLER sbindler@cc-vallee-doller.fr

Coordinatrice vacances (3-11 ans et ados) :

Delphine DUBREIL ddubreil@cc-vallee-doller.fr

Portail famille :

<https://ccvds.portail-familles.net/>

RELAIS PETITE ENFANCE

Informations futurs parents ou parents enfants âgés de 0 à 3 ans et assistantes maternelles.
Ateliers et échanges dans les communes de la vallée.

Éducatrice jeunes enfants :

Sabine BOHLER sbohler@cc-vallee-doller.fr

03 89 82 47 35 / 07 89 37 09 36

SITES PÉRISCOLAIRES

BURNHAUPT-LE-BAS :

03 89 48 95 79 acm.blb@cc-vallee-doller.fr

BURNHAUPT-LE-HAUT :

03 89 62 16 36 acm.blh@cc-vallee-doller.fr

SOPPE-LE-BAS :

03 89 26 44 72 acm.soppe@cc-vallee-doller.fr

SENTHEIM:

03 89 39 00 12 acm.sentheim@cc-vallee-doller.fr

LAUW: **03 89 82 26 86**

acm.lauw@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK:

03 89 38 05 74 acm.masevaux@cc-vallee-doller.fr

KIRCHBERG:

03 89 82 09 16 acm.kirchberg@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados:

03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr

SITES MERCREDI

BURNHAUPT-LE-HAUT :

03 89 62 16 36 merc.blh@cc-vallee-doller.fr

LAUW:

03 89 82 26 86 merc.lauw@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados :

03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr

SITES VACANCES

BURNHAUPT-LE-HAUT (6-11 ans) :

03 89 62 16 36 vac.blh@cc-vallee-doller.fr

SOPPE-LE-BAS (3-6 ans) :

03 89 26 44 72 vac.soppe@cc-vallee-doller.fr

MASEVAUX-NIEDERBRUCK Ados:

03 89 38 05 76 / 06 62 42 84 36 acm.jeunes@cc-vallee-doller.fr

Espace France Services

Les locaux de la mairie de Masevaux-Niederbruck accueillent depuis novembre 2020, un Espace France Services.

Qu'est-ce que France Services ?

France Services est un service public gratuit qui offre un guichet unique pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives numériques auprès de divers organismes (Impôts, Assurance retraite, CPAM, CAF, France Travail, France Titres, France Rénov', etc.)



Quelles démarches puis-je faire en Espace France Services ?

- Créer une adresse mail, un compte France Connect
- Consulter les points sur son permis de conduire
- Imprimer une attestation de droits
- Consulter et mettre à jour son relevé de carrière
- Demander sa retraite
- Faire une déclaration trimestrielle de ressources
- Demander une carte vitale
- Créer son compte MaPrimeRénov'
- Payer ses impôts, une amende
- Demander un certificat d'immatriculation
- Faire l'actualisation mensuelle à France Travail

Comment faire mes démarches à l'Espace France Services de Masevaux-Niederbruck ?

Je suis à l'aise avec les démarches numériques mais ne dispose pas des outils informatiques adéquats ?

Un poste informatique équipé d'un scanner et d'une imprimante est mis à votre disposition sans rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie.

Je ne suis pas à l'aise avec les démarches en ligne et/ou les outils informatiques ?

Un conseiller France Services vous accompagne sur rendez-vous pour réaliser vos démarches en ligne. N'oubliez pas de vous munir de vos identifiants et mot de passe France Connect !

Quels organismes puis-je rencontrer lors des permanences ?

L'Espace France Services propose tout au long de l'année diverses permanences de partenaires qui vous accueillent dans les locaux de la mairie, comme :

- **La Mission Locale Thur Doller** : le lundi de 8h30 à 12h sur rendez-vous au 03 89 37 56 09.
- **France Alzheimer** : la permanence aide les familles éprouvées physiquement et psychologiquement par la maladie d'un proche, un parent, un conjoint ou un ami dans le but de rompre leur isolement, de soulager leur souffrance en leur apportant conseils et soutien et permet de les diriger si besoin vers les acteurs qui sont les plus qualifiés pour les assister : le 3^{ème} mardi du mois sans rendez-vous de 15h à 17h.
- **LEO (Lieu d'Ecoute et d'Orientation)** : la permanence est accessible à tous, gratuite et confidentielle. Elle s'adresse aux personnes en situation de souffrance psychique, difficultés conjugales et familiales, violence/agression, deuil, rupture de soins, difficultés professionnelles, harcèlement, etc. : le mardi en semaine paire sans rendez-vous de 14h à 15h.
- **L'assistante sociale du service social de la CARSAT – CPAM** : le 3^{ème} ou 4^{ème} mardi du mois sur rendez-vous au 3646 ou 03 89 56 94 90.
- **Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)** est présent pour des conseils sur un projet ou une question sur une construction, un agrandissement, ou une rénovation : le 3^{ème} mercredi du mois de 14h30 à 17h.
- **L'UNIAT (Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail)** : le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 11h sur rendez-vous au 06 61 24 04 24.
- Le conciliateur de justice : le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous au 03 89 82 40 14.

Nos évènements marquants en 2024 pour l'Espace France Services :

Le stand sur le marché hebdomadaire de Masevaux-Niederbruck et les journées Portes Ouvertes sont l'occasion pour les conseillers France Services d'aller à votre rencontre et de faire connaître le service.

Cette année, Sarah BERNARDET, conseillère France Rénov' du PETR Thur Doller, a accompagné l'équipe France Services sur le marché hebdomadaire pour vous renseigner et répondre à vos questions relatives à la rénovation énergétique, aux aides et démarches.

Les journées Portes Ouvertes, qui se sont tenues du 14 au 18 octobre, ont été l'occasion pour les conseillers France Services de proposer des ateliers en partenariat avec les organismes.

Ainsi, un atelier « Information Retraite » a été animé par la CARSAT de Strasbourg, à destination des usagers de 55 ans et plus. De plus, un atelier France Travail a été animé par l'agence de Thann, à destination des demandeurs d'emploi, pour expliquer les démarches réalisables en France Services afin d'éviter les déplacements à Thann. Enfin, un atelier France Rénov' a été proposé à destination des porteurs de projets de rénovation énergétiques pour expliquer les aides et démarches.

N'hésitez donc plus à vous rendre dans notre Espace France Services et à nous contacter.

03.89.82.40.14 / franceservices@masevaux.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h (jusqu'à 18h le mardi)

Le samedi de 9h à 12h

Village Ambassadeur du Don d'Organes

Le conseil municipal a décidé de faire de notre village un village ambassadeur du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.

Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 500 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1 000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si notre loi précise que nous sommes tous donateurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ». Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !

Nous avons matérialisé cet engagement par la pose de panneaux aux entrées de notre ville comme vous avez certainement pu le remarquer. Des milliers d'automobilistes vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France acceptant de devenir ambassadrice du don d'organes comme l'est maintenant notre commune du HAUT SOULTZBACH.

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Nous suivrons avec intérêt l'impact de notre décision.

Nos administrés vont-ils se poser la question en famille, à force de passer devant nos panneaux ? Et plus largement, grâce au réseau de toutes les communes ambassadrices, au fil des kilomètres parcourus, le taux de refus va-t-il baisser ? Si tel est le cas, nous serons très fiers d'être un maillon d'une chaîne de don de vie !



Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via Google ou OS Store) ou vous rendre sur le site www.dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'information.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr ou contacter par email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr

Patrick SPIESS
Cardio-Greffes Alsace
FRANCE GREFFES COEUR ET/OU POUMONS
3, rue de Guewenheim - 68780 SOPPE LE HAUT
Tél. 03 89 82 86 16 - Port. 06 49 06 23 25
patrick.spieess@laposte.net



Disponible sur
Google play





Recensement de la population en 2025

En 2025, Le Haut Soultzbach réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Pourquoi ce recensement est-il important ?

Il permet de déterminer la population légale, actualisée chaque année.

Ces chiffres influent sur la participation financière de l'État au budget communal.

Ils fournissent des statistiques essentielles sur les habitants et les logements.

Comment se déroule le recensement ?

Vous recevrez une lettre officielle de la mairie expliquant la démarche.

Un agent recenseur, recruté par la Ville, vous remettra une notice contenant un code unique.

Utilisez ce code pour remplir le questionnaire en ligne, une solution simple et écologique.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, un questionnaire papier sera mis à votre disposition.

Nos agents recenseurs :



Geneviève STASCHE - Soppe-le-Haut
Denise RUTHMANN - Mertzwiller

Pourquoi privilégier le recensement en ligne ?

Rapide et facile à compléter.

Écologique : moins de papier utilisé.

Efficace : facilite l'organisation et le traitement des données



Cérémonie du 8 mai 1945

Au sein de notre commune, nous avons célébré la victoire du 8 mai 1945 en présence de nombreux invités et citoyens engagés.

Etaient présents :

- Le Maire de SOPPE-LE-BAS
- Le Président du SIS du SOULTZBACH
- Les Adjointes et conseillers municipaux
- Les Présidents d'associations
- M. le curé
- Nos valeureux sapeurs pompiers du corps intercommunal
- La directrice des écoles du Vallon du SOULTZBACH
- Les élèves des écoles qui ont entonné La Marseillaise
- Le maire honoraire de SOPPE-LE-BAS
- Et bien sûr, nos chers habitants

Votre présence a donné toute sa solennité à cet événement, et nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Merci également au curé pour son émouvante intervention, qui a su nous rappeler l'importance de cette date dans notre histoire et l'urgence de préserver la paix.

Fête **Bleu-Blanc-Rouge**

Quelle soirée mémorable nous avons vécue lors du bal tricolore ! Plus de 250 personnes étaient présentes pour célébrer ensemble cette fête nationale. Merci à tous pour votre présence et votre enthousiasme !

Un grand merci aux trois associations organisatrices : le foyer rural, l'APVS, et les vergers du Soultzbach, pour leur travail et leur dévouement. Grâce à eux, nous avons pu profiter d'une soirée animée, pleine de rires, de musique et de bonne humeur.

Un remerciement spécial à DJ Mimi qui a su mettre une ambiance incroyable et faire danser tout le monde jusqu'à tard dans la nuit.

Les tartes flambées et les belles assiettes avec saucisses et crudités ont ravi nos papilles, ajoutant une touche gourmande à cette soirée conviviale.

Le point culminant de la soirée a été sans aucun doute le magnifique feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Soppe le Haut. Revivez ces moments magiques à travers ces photos.



**Merci encore à tous,
et à l'année prochaine
pour une nouvelle édition
du bal tricolore !**

Inauguration de la **rue du Soultzbach**



Nous avons eu le plaisir d'inaugurer officiellement la rue du Soultzbach en compagnie des habitants du quartier, des élus locaux, et de tous ceux qui ont contribué à cette belle réalisation.

Un grand merci à Maxime BELTZUNG, notre Conseiller d'Alsace, pour son soutien et son aide précieuse dans l'obtention d'une subvention de 32 295 € de la CEA, qui a permis de financer une partie importante des travaux, pour un coût total de 88 075,43 € TTC.

Bravo également aux équipes de JMF Aménagement pour leur excellent travail.

Merci à tous pour votre présence, votre patience et votre soutien tout au long de ce projet. Grâce à vous, cette rue est devenue un lieu convivial et agréable pour le quartier.

Encore merci à tous, et vive la rue du Soultzbach !

Mesdames, Messieurs **les habitants du Haut Soultzbach,**

Vous êtes cordialement invités
à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

**Dimanche 5 janvier 2025 à 10h30
au Foyer Rural
34A Grand'Rue - Soppe-le-Haut**

Nous comptons pouvoir vous saluer à cette occasion
et vous présenter nos vœux pour un avenir serein
dans le cadre bucolique qui nous entoure.



In memoriam Antoine KUENEMANN

A l'âge de 31 ans, Antoine KUENEMANN se présente aux élections municipales, il est immédiatement élu et devient en 1974 adjoint au maire de M. Gérard RUTHMANN. C'est en 1989 qu'il prend les fonctions de maire qu'il occupera pendant 19 ans.

19 ans pour entreprendre de nombreux travaux dans la commune de Mortzwiller avec le souci constant d'une bonne maîtrise budgétaire. Antoine KUENEMANN, entourée de ses équipes municipales, a fait partie de ces maires qui ont relevé les enjeux de l'époque assurant une transition significative de nos villages. En effet la poursuite des travaux d'évacuation des eaux pluviales pendant ses trois mandats a permis de transformer considérablement l'aspect de la rue Principale et des rues annexes.

D'autre part l'extension de la rue des Vergers, la création de la rue du Soultzbach et l'aménagement d'un plateau sportif pour les jeunes du village, contribuent à renforcer l'attractivité de Mortzwiller au début des années 2000.

Seront également, au fur et à mesure de ses mandats, rénovés les fontaines et les calvaires, petit patrimoine témoin de l'histoire depuis des siècles et faisant partie intégrante de notre culture et de notre quotidien.

La bonne gestion de la forêt communale lui tient à cœur, c'est pourquoi une enveloppe conséquente est systématiquement accordée tous les ans aux travaux sylvicoles et des journées de découverte ouvertes à l'ensemble du conseil municipal sont proposées. Le patrimoine forestier qui entoure le village était une préoccupation majeure d'Antoine et fait partie de son héritage politique.

Pendant ses mandats de maire, la question de l'intercommunalité est souvent évoquée. Antoine participe à l'intégration du vallon à la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach.

Antoine aimait la convivialité en rendant visite aux aînés du village pour leur souhaiter leurs anniversaires ou les féliciter pour leurs noces d'or ou de diamant... il était discret et travailleur en auscultant les circulaires préfectorales.

Durant ses 19 années en tant que premier magistrat, il a travaillé avec 7 adjoints et pas moins de 33 conseillers municipaux.

Lors de ses obsèques, Christophe BELTZUNG a rendu un hommage personnel à Antoine KUENEMANN, car en 2001 il lui a proposé d'intégrer le Conseil Municipal, en 2004 un poste d'adjoint et il a eu le plaisir de lui succéder en 2008. En effet, ses fonctions électives s'achèvent à ce moment-là avec le sentiment du devoir accompli.

En son nom, celui de l'ensemble du conseil municipal et celui d'Anne-Catherine REITZER et Jeanine STUDER qui ont travaillé étroitement avec Antoine pendant de nombreuses années, M. BELTZUNG a présenté ses sincères condoléances à son épouse Elisabeth, ses enfants Claudia et Patrice, leurs conjoints respectifs, les petits-enfants, sa sœur Raymonde DIETRICH et la famille rassemblée.



Les nouveaux arrivants



Merci à tous les nouveaux arrivants de 2024 de se présenter au secrétariat de la mairie dans les meilleurs délais pour les formalités d'inscription. Nous comptons sur votre bonne compréhension.

à Soppe-le-Haut

M. Jérôme ETTERLEN et Mme Sandrine MANIGOLD,
48 Grand'Rue

M. et Mme Thierry DECORDE et Marie Andrée HIGELIN
et leurs enfants Julia et Maxime, 19 Grand'Rue

M. et Mme Antoine CREA et Gabrielle KOEBERLÉ,
30 Grand'Rue

M. et Mme M. Oliver MOSTER et Sophie EGLY
et leur fils Léonard, 26 Grand'Rue

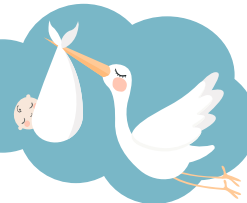
à Mortzwiller

Mme Elsa NORTH, 76 rue Principale

Mme Ilhame HANI, 19 rue Principale

M. Lorenzo CRISTIANI, 31 rue du Soultzbach

Les naissances



Romy PELTIER,
née le 24 mars 2024,

filie de Jean-Cyril PELTIER et de Margaux SARY,
domiciliés 1 rue de l'École à Soppe-le-Haut.



Heidi FRIEH MULLER,
née le 30 juin 2024,

filie de Vincent FRIEH et de Maria MULLER,
domiciliés 91 Grand'Rue à Soppe-le-Haut.



Mia KIEFFER,
née le 14 septembre 2024,

filie de Jean KIEFFER et de Lisa MODENA,
domiciliés 26 rue des Vergers à Mortzwiller.



Jules REINHOLZ,
né le 22 octobre 2024,

fil de Lionel REINHOLZ et de Amélia WEHRLIN,
domiciliés 58 rue Principale à Mortzwiller.



Rosalie LEY STEVENS,
née le 21 mai 2024,

filie de Etienne LEY et de Noémie STEVENS,
domiciliés 27 rue du Soultzbach à Mortzwiller.



Marceau ILTIS,
né le 13 juillet 2024,

fil de Grégory ILTIS et de Jane SPRINGINSFELD,
domiciliés 22 rue des Vergers à Mortzwiller.



Jules BLACHOWICZ,
né le 17 octobre 2024,

fil de Vincent BLACHOWICZ et de Gaëlle OZOUX,
domiciliés 1 rue Feldweg à Soppe-le-Haut.



Les mariages



Flora HERBRECHT
et Mike VENUS
le 15 juin 2024.



Mélanie BAILLY
et Titouan de POILLOÛE de SAINT PÉRIER
le 22 juin 2024.



Magali MEURET
et Christophe MARQUIS
le 10 août 2024.



Laura DUVAL
et Tony FLORANT-GOURDON
le 24 août 2024.



Séverine NASS
et Thierry COLLIN
le 21 septembre 2024.



Ils nous ont quittés



Jean-Marc MULLER,
74 ans, décédé le 11 janvier 2024 à Mulhouse.

Jean Jacques PLONKA,
67 ans, décédé le 04 mai 2024 à Mulhouse.

Antoine KUENEMANN,
84 ans, décédé le 19 août 2024 à Colmar.

Jasmine MELLINGER,
63 ans, décédée le 23 août 2024 à Mulhouse.

Eugénie STOECKLIN veuve COMITTI
95 ans, décédée le 15 septembre 2024 à Soppe-le-Haut.

Louis KIBLER,
94 ans, décédé le 15 novembre 2024 à Guebwiller.

Les anniversaires à venir en 2025



Nos aînés de Soppe-Le-Haut



- Mme Maria DURINGER**, 102 ans le 13 novembre
Mme Andrée TOUSSAINT, 99 ans le 30 novembre
M. Paul KUENEMANN, 98 ans le 06 mai
Mme Angélique MONPOINT, 94 ans le 29 mars
Mme Jeanne KOOS, 93 ans le 23 octobre
Mme Hedwige KUENEMANN, 92 ans le 14 janvier
Mme Hélène RUTHMANN, 92 ans le 18 mars
Mme Marie Thérèse WETZEL, 91 ans le 17 avril
M. Michel TSCHIRHART, 90 ans le 13 juin
Mme Marie Thérèse WETZEL, 89 ans le 02 novembre
M. Paul SCHNEBELEN, 89 ans le 23 novembre
M. Raymond TSCHIRHART, 88 ans le 22 avril
M. Gilbert DIETRICH, 88 ans le 07 juillet
Mme Marie Thérèse EGLY, 88 ans le 11 décembre
Mme Nicole KIBLER, 87 ans le 30 avril
Mme Danièle RISSER, 87 ans le 19 décembre
Mme Jeannette GUERRA, 85 ans le 09 janvier
M. Jean-Marie GUERRA, 85 ans le 27 mai
Mme Marthe KREE, 84 ans le 17 juin
M. Henri AFFHOLDER, 84 ans le 28 août
M. Bernard LATUNER, 83 ans le 08 mai
M. Daniel LEHMANN, 83 ans le 4 mars
Mme Béatrice LEHMANN, 84 ans le 16 janvier
Mme Thérèse FELDMANN, 83 ans le 10 août
Mme Maria TSCHIRHART, 83 ans le 07 septembre
M. Roland SCHWARTZ, 82 ans le 02 février
M. Marceau VILMIN, 82 ans le 05 mai
M. Bernard EGLY, 82 ans le 09 juin
Mme Marie-Odile SCHNEBELEN, 82 ans le 12 août
Mme Annelise SILBERMANN, 81 ans le 25 mars
M. Pierre JOST, 81 ans le 16 juillet
M. Roger FINCK, 80 ans le 05 février
Mme Simone SCHWARTZ, 80 ans le 20 juillet
Mme Colette BIHRY, 80 ans le 13 décembre
M. Michel PIERROT, 79 ans le 14 avril
M. Armand SCHERMESSER, 79 ans le 29 juin
M. Marcel SCHMITLIN, 79 ans le 14 septembre
Mme Michèle FOURNIER, 79 ans le 20 septembre
M. Daniel MENEGATTI, 79 ans le 21 septembre
Mme Gilberte DANGEL, 79 ans le 24 septembre
M. Claude GRUNDRICH, 79 ans le 17 octobre
M. Claude FINCK, 79 ans le 27 octobre
Mme Josiane BOHRER, 79 ans, le 1er novembre
Mme Christiane MENEGATTI, 78 ans le 04 janvier
M. Philippe FOURNIER, 78 ans le 14 avril
Mme Geneviève LATUNER, 78 ans le 19 avril
M. Daniel COLLIGNON, 78 ans le 23 avril
Mme Brigitte LECUYER, 78 ans le 24 avril
M. Guillaume DE FANIS, 78 ans le 14 juillet
Mme Nicole ROESCH, 77 ans le 24 février
Mme Claude TOUSSAINT, 77 ans le 23 juin
M. Etienne WALZER, 77 ans le 08 août
Mme Marie-Paule AFFHOLDER, 77 ans le 15 septembre
Mme Maria VIKOR, 77 ans le 19 septembre
Mme Germaine VILMIN, 77 ans le 30 novembre
Mme Libera SCHMITT, 77 ans le 11 décembre
Mme Huguette SCHMITLIN, 76 ans, le 22 mars
Mme Béatrice GRUNDRICH, 76 ans le 04 mai
M. Bernard SCHMELTZ, 76 ans, le 23 mai
Mme Marie Hélène BINDLER, 76 ans le 13 juin
M. René FRICKER, 76 ans le 16 juin
Mme Marie Anne COLLIGNON, 76 ans le 08 septembre
Mme Christiane RUDLER, 76 ans le 17 septembre
Mme Marie Thérèse HIRTH, 76 ans le 22 septembre
M. Pierre MORANDI, 76 ans le 04 novembre
M. Jean Marc HUTTER, 75 ans le 15 janvier
M. Pascal ROESCH, 75 ans le 14 février
M. Daniel RUDLER, 75 ans le 22 mars
Mme Dominique SPIESS, 75 ans le 29 mars
Mme Marie Thérèse EGLY, 75 ans le 13 mai
M. Philippe PINGENAT, 75 ans le 05 juin
Mme Denise KLING, 75 ans le 21 juin
Mme Eugénie WALZER, 75 ans le 09 juillet
M. Jacques BARBIER, 75 ans le 17 août
M. André VIKOR, 75 ans le 05 octobre
M. Maurice AUBERT, 75 ans le 26 octobre
Mme Myriam PELTIER, 74 ans le 04 janvier
M. Albert BADER, 74 ans le 28 mars
Mme Eliane MALLET, 74 ans le 23 avril
Mme Christiane FINCK, 74 ans le 17 juillet
Mme Rose-Marie FRICKER, 74 ans le 10 novembre
M. Patrick SPIESS, 73 ans le 27 mars
Mme Jacqueline JOST, 73 ans le 19 avril
Mme Claudine PIERROT, 73 ans le 11 mai
Mme Marie Elisabeth LIMACHER, 73 ans le 24 mai
M. Henri STASCHE, 73 ans le 09 juin
Mme Agnès DE FANIS, 73 ans le 1er juillet
Mme Danièle WALTER, 72 ans le 02 avril
M. Serge WALTER, 72 ans le 15 mai
M. Roland LIMACHER, 72 ans le 12 juin
M. Jean-Pierre COLLOT, 72 ans le 07 septembre
Mme Liliane MEYER, 72 ans le 09 octobre
M. Roland WOJTOWITZ, 72 ans le 14 décembre
M. Alain SCHWEITZER, 71 ans le 02 février
M. Jean-Jacques MEYER, 71 ans le 30 mars
Mme Marie-Andrée MORANDI, 71 ans le 15 mai
M. Jean-Louis BULTINGAIRE, 71 ans le 16 mai
M. Richard SCHMITT, 71 ans le 13 juillet
M. Francis FINCK, 71 ans le 28 juillet
Mme Annick STEMPFEL, 71 ans le 16 décembre
Mme Françoise BADER, 70 ans le 13 janvier
M. Bernard HUBINET, 70 ans le 15 janvier
Mme Yolande EGENDER, 70 ans le 16 février
Mme Marianne PHILIPPE, 70 ans le 22 mai
M. Philippe RINGENBACH, 70 ans le 04 juin
M. Denis STEMPFEL, 70 ans le 02 septembre
M. Christophe PHILIPPE, 70 ans le 09 décembre

Nos aînés de Mortzwiller

Mme Catherine FINCK, 93 ans le 7 février
Mme Cécile RINGENBACH, 92 ans le 2 février
Mme Simone DANGEL, 92 ans le 29 décembre
M. Raymond RINGEISEN, 84 ans le 31 août
M. Marcel MARX, 84 ans le 31 décembre
Mme Vera AMRHEIN, 83 ans le 10 juillet
Mme Anne-Marie MARX, 83 ans le 22 juillet
M. Emilio MORELLI DI POPOLO, 83 ans le 2 octobre
M. Jean-Paul LEHMANN, 83 ans le 22 décembre
Mme Elisabeth KUENEMANN, 82 ans le 8 mars
M. Daniel CLOCHEY, 82 ans le 6 juillet
Mme Anne-Marie TSCHIRRET, 82 ans le 10 décembre
Mme Monique MORELLI DI POPOLO, 81 ans le 23 avril
M. Eugène BOEGLIN, 81 ans le 14 septembre
M. Robert SIG, 80 ans le 15 avril
M. Daniel BOHL, 79 ans le 10 mars
M. Léonard KELLER, 79 ans le 5 août
Mme Marie Denise THEILLER, 79 ans le 8 septembre
Mme Paulette BOEGLIN, 79 ans le 2 octobre
M. Francis MEGRE, 79 ans le 14 novembre
M. Mathieu GAERTNER, 79 ans le 22 novembre
M. Fernand WEICHELDINGER, 78 ans le 28 mars

M. Jean-Claude NOLOT, 77 ans le 22 février
Mme Danièle THUET, 77 ans le 27 février
M. Denis DETREZ, 77 ans le 4 avril
Mme Liliane KELLER, 77 ans le 15 décembre
M. Jean-Paul HARTMANN, 76 ans le 4 décembre
Mme Mireille SETIF, 75 ans le 7 janvier
Mme Marie-Jeanne HARTMANN, 75 ans le 18 avril
Mme Giliola DETREZ, 75 ans le 29 juillet
Mme Diana MEGRE, 75 ans le 26 septembre
Mme Charlotte BOHL, 75 ans le 4 novembre
M. Claude GOLLING, 75 ans le 9 décembre
Mme Martine MULLER, 74 ans le 17 janvier
Mme Marie-Jeanne GOLLING, 74 ans le 11 septembre
Mme Gilberte GAERTNER, 73 ans le 3 février
M. Michel SETIF, 72 ans le 12 juin
Mme Marcelline WEICHELDINGER, 72 ans le 23 août
M. Jean-Marie HEROLD, 71 ans le 9 janvier
M. Philippe HATTENBERGER, 71 ans le 17 juin
Mme Sonya FINCK, 70 ans le 13 mai
Mme Eliane MANSUTTI, 70 ans le 3 juillet
M. Fernand SCHMITT, 70 ans le 18 juillet
Mme Yvette HATTENBERGER, 70 ans le 18 octobre



La salle festive de Mortzwiller a accueilli nos chers aînés qui fêtaient leurs 80, 85, 90 ou 95 ans en 2024. La municipalité a tenu à remercier ces personnes pour leur présence et leur contribution à notre communauté en leur offrant un cadeau.

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour d'un apéritif dînatoire, un moment chaleureux pour célébrer et exprimer notre gratitude envers ces piliers de notre commune. Merci à tous ceux qui ont participé à cet événement mémorable.

Félicitations à nos aînés et à l'année prochaine pour d'autres belles célébrations !



L'ensemble de la municipalité souhaite à tous les aînés
un très joyeux anniversaire



La boîte à images






La Municipalité du Haut Soultzbach



*vous souhaite de belles
et joyeuses Fêtes !*

Le Haut Soultzbach

40 Rue Principale • MORTZWILLER •
68780 LE HAUT SOULTZBACH
Tél : 03 89 82 52 10
mairie@le-haut-soultzbach.fr
www.le-haut-soultzbach.fr et sur 

Ouverture de la Mairie

Lundi de 10H à 12H et de 16H à 18H
Jeudi de 9H à 11H et de 14H à 16H
Vendredi de 9H à 11H et de 14H à 17H

Le Haut Soultzbach est sur

IntraMuros 

